

N° au catalogue 89-657-X2019017
ISBN 978-0-660-34271-9

Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration

Interprétation et présentation des données linguistiques du recensement



Date de diffusion : le 4 août 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Remerciements	4
Introduction	5
Partie 1 – Questions linguistiques du recensement et classifications.....	6
Partie 2 – Principales approches.....	11
Conclusion	30
Annexe A	31
Annexe B	34
Références	41

Remerciements

Ce document a été rédigé par Jean-François Lepage, analyste principal au Centre de la statistique ethnoculturelle, langue et immigration (CSELI) à Statistique Canada.

L'auteur tient à remercier tous les réviseurs internes et externes pour leurs judicieux commentaires qui ont permis de bonifier ce document de nombreuses manières. Des remerciements particuliers sont adressés à Jean-Pierre Corbeil, directeur adjoint, Diversité et statistique socioculturelle et responsable du CSELI, et à Éric Caron-Malenfant, chef au CSELI, pour leur participation active à la réalisation de ce document. L'auteur remercie également tous ses collègues de Statistique Canada qui ont contribué de près ou de loin à la production, la vérification, la traduction et la diffusion de ce document.

Interprétation et présentation des données linguistiques du recensement

Introduction

Le Canada se distingue à l'échelle internationale quant au nombre de questions linguistiques incluses dans son recensement de la population. Aucun autre recensement national ne comporte autant de questions linguistiques que le recensement canadien. En 2016, sept questions ou sous-questions fournissaient de l'information sur la langue maternelle, la connaissance des langues, les langues parlées à la maison ou utilisées au travail par les Canadiens. L'information linguistique tirée des données du recensement de la population canadienne est riche, mais elle est également complexe. Plusieurs centaines de langues sont déclarées par les Canadiens, qui sont de plus en plus nombreux à fournir des réponses multiples ou des combinaisons de langues aux différentes questions linguistiques. Plus encore, les questions linguistiques peuvent être combinées pour créer des variables dérivées, des indices ou autres indicateurs, ce qui ajoute à la complexité du traitement et de la présentation des données.

Il existe deux grandes approches qui peuvent orienter la façon dont les données statistiques sur les langues tirées des recensements de la population canadienne sont préparées et diffusées. La première est centrée sur les groupes linguistiques alors que la seconde est centrée sur les langues elles-mêmes, sur les pratiques et sur les caractéristiques linguistiques de la population. Ces deux perspectives ne sont pas nécessairement incompatibles ou contradictoires, mais elles reposent sur des choix différents en ce qui concerne la présentation des données. Ces choix sont étroitement liés aux perspectives analytiques sous-jacentes à chacune de ces approches.

L'approche centrée sur les groupes linguistiques pourrait être qualifiée d'approche « classique ». Elle a longtemps orienté le traitement et la présentation des données linguistiques du recensement de Statistique Canada. Elle répond aux préoccupations de la démolinguistique, branche de la démographie qui a connu un essor important au Canada à partir des années 1960, notamment sous l'impulsion des travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Martel et Pâquet, 2010). Le cœur de la problématique démolinguistique est la comparaison des caractéristiques ou des comportements démographiques, et, par extension, socioculturels, économiques, etc., entre les groupes linguistiques (Maheu, 1985). En contexte canadien, ces comparaisons concernent particulièrement les francophones et les anglophones. La volonté de répartir exhaustivement la population en des groupes linguistiques mutuellement exclusifs a généré une catégorie résiduelle nommée « allophone »¹, incluse ou non dans l'analyse en fonction des besoins et des objectifs propres au contexte.

L'approche centrée sur les langues, les pratiques et les caractéristiques linguistiques pourrait être qualifiée d'approche « émergente » du point de vue de la statistique linguistique. La convergence de trois grandes tendances au Canada au cours des dernières décennies a exposé certaines limites de l'approche classique et a justifié l'intérêt pour de nouvelles perspectives. D'abord, une immigration soutenue et de plus en plus diversifiée sur le plan linguistique depuis les années 1980 a engendré une croissance de l'importance numérique et de l'hétérogénéité du groupe « allophone ». Ensuite, cette diversification du « paysage linguistique » canadien a généré une croissance du plurilinguisme (qui se rapporte notamment au fait de parler plus d'une langue à la maison ou au travail), rendant de plus en plus poreuses les frontières entre les groupes linguistiques. Enfin, la reconnaissance croissante de l'importance des langues autochtones au Canada, qui a mené notamment à l'adoption récente de la *Loi sur les langues autochtones* par le gouvernement fédéral, a renforcé l'intérêt pour des statistiques portant distinctement sur des langues autres que le français ou l'anglais, ou sur des pratiques et des caractéristiques linguistiques de populations qui ne sont pas nécessairement définies en fonction de ces critères linguistiques.

Traditionnellement, l'approche centrée sur les groupes linguistiques a prévalu dans la mesure où elle répondait généralement aux préoccupations exprimées par les principaux acteurs sociaux et politiques². Au cours de la dernière décennie, Statistique Canada a pris acte des nouvelles tendances et des limites de l'approche classique lorsqu'il s'agit de rendre compte de la richesse, de la complexité et de la diversité des comportements et des

1. Le terme « allophone », qui désigne, dans ce contexte, les personnes ayant une autre langue que le français ou l'anglais comme langue maternelle ou comme langue d'usage, a été introduit lors de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (Commission Gendron) au début des années 1970, et son usage est aujourd'hui reconnu par les principaux dictionnaires de langue française (Corbeil, à paraître).

2. Cette approche était justifiée notamment par la forte homogénéité du groupe francophone, en particulier jusque vers la fin des années 1980, et par le besoin de permettre une comparabilité historique des données. Elle découle, entre autres, des préoccupations sociales et politiques durant les années 1950 et 1960, alors que les inquiétudes à l'égard de l'avenir du français et de la situation des francophones avaient atteint des niveaux importants au pays (Martel et Pâquet, 2010).

situations linguistiques au Canada. En ce sens, l'organisme a mis en place des mesures pour répondre aux besoins émergents en matière de données et d'analyses statistiques portant sur les questions linguistiques au sein de la société canadienne³. Entre autres, une mesure importante a été le fait d'introduire graduellement des éléments mettant l'accent sur les langues, ou sur une langue en particulier, dans le traitement, la présentation et l'analyse des données, tout en continuant de rendre disponible l'information statistique relative aux grands groupes linguistiques. L'objectif était de tirer davantage parti de l'information disponible tout en maintenant l'offre existante en matière de données linguistiques.

Il est important que les utilisateurs de données comprennent ce qui guide les choix de Statistique Canada lorsqu'il s'agit de recueillir, compiler, analyser, dépouiller et publier des renseignements statistiques sur les langues au Canada. L'organisme diffuse un grand nombre de produits de données et de produits analytiques portant sur les questions linguistiques. S'il est de la responsabilité de Statistique Canada de tenir compte des besoins et des enjeux émergents, il est tout aussi important aux yeux de l'organisme de faire en sorte que cela ne se fasse pas au détriment des utilisations traditionnelles et établies de ses données qui n'en conservent pas moins toute leur légitimité et leur pertinence.

L'objectif du présent document d'information est de permettre de bien distinguer les deux grandes approches et d'expliquer en quoi celles-ci commandent des choix différents en matière d'organisation et de présentation de données linguistiques aux fins de diffusion. Au moyen de ce document, Statistique Canada souhaite offrir aux utilisateurs de données linguistiques des renseignements clés qui leur permettront de mieux comprendre l'offre de données, et d'être ainsi mieux en mesure de reconnaître les sources de données qui répondent à leurs besoins.

La première partie du document présente les questions linguistiques posées lors du Recensement de 2016, ainsi que la façon dont les données tirées de ces questions sont présentées et rendues accessibles dans les différents produits de données de Statistique Canada, notamment sur le site Web de l'organisme. La deuxième partie du document présente de façon plus précise l'approche centrée sur les groupes linguistiques et celle centrée sur les langues, les pratiques et les caractéristiques linguistiques de la population. Elle détaille, pour l'une comme pour l'autre, la façon dont les données sont utilisées pour produire des analyses qui répondent aux questions particulières soulevées par ces deux approches.

Partie 1 – Questions linguistiques du recensement et classifications

Au Recensement de 2016, Statistique Canada a recueilli de l'information sur diverses caractéristiques linguistiques des Canadiens grâce à cinq questions, dont deux comportaient deux volets⁴.

La majorité des questions (connaissance des langues officielles, langues parlées à la maison, première langue apprise dans l'enfance et encore comprise) étaient posées à la fois dans le questionnaire abrégé et dans le questionnaire détaillé⁵ du recensement (données intégrales; voir le tableau 1). Elles étaient adressées à l'ensemble de la population canadienne.

3. La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* et du *Règlement sur les langues officielles — communications avec le public et prestation des services* par le gouvernement fédéral de même que l'adoption de la *Loi sur les langues autochtones* sont des exemples actuels de contextes et de besoins émergents que Statistique Canada doit prendre en compte.

4. Les questions à deux volets sont celles sur les langues parlées à la maison et celles sur les langues de travail. Dans chaque cas, le volet A concerne la langue principale (parlée le plus souvent à la maison ou utilisée le plus souvent au travail) et le volet B concerne les langues secondaires (autres langues parlées régulièrement à la maison ou autres langues utilisées régulièrement au travail).

5. Le questionnaire abrégé du Recensement de 2016 comportait 10 questions (sexe, date de naissance, état matrimonial, etc.), dont les questions linguistiques mentionnées. Le questionnaire détaillé du Recensement de 2016 comportait 49 questions concernant les membres du ménage, notamment toutes les questions figurant dans le questionnaire abrégé. À ces dernières s'ajoutaient des questions liées aux activités de la vie quotidienne, aux renseignements socioculturels, à la mobilité, au lieu de naissance des parents, à la scolarité et aux activités sur le marché du travail. Le questionnaire détaillé du Recensement de 2016 comportait également 10 questions portant sur le logement occupé par le ménage.

Tableau 1
Informations concernant les questions linguistiques du recensement de la population canadienne

Question et concept	Formulaire abrégé (données intégrales) ¹	Numéro de la question ²	Année d'apparition sur un formulaire de recensement
Connaissance des langues officielles ³	Oui	7	1901
Langue parlée à la maison	Oui	8	1971
le plus souvent	Oui	8a	1971
régulièrement	Oui	8b	2001
Langue maternelle	Oui	9	1901
Connaissance des langues non officielles	Non	16	1991
Langue utilisée au travail	Non	45	2001
le plus souvent	Non	45a	2001
régulièrement	Non	45b	2001

1. Indique la présence de la question sur le formulaire abrégé du formulaire de Recensement de 2016. Toutes les questions apparaissent sur le formulaire détaillé de ce recensement.

2. Au Recensement de 2016.

3. Correspond à la capacité de soutenir une conversation en français ou en anglais, qui sont devenues les langues officielles canadiennes avec l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* en 1969.

Les autres questions linguistiques (connaissance des langues non officielles, langues utilisées au travail) étaient posées uniquement dans le questionnaire détaillé du recensement (données-échantillon). Lors du Recensement de 2016, 25 % des ménages ont reçu le questionnaire détaillé.

L'annexe A présente les questions du recensement telles qu'elles apparaissent dans le questionnaire du Recensement de 2016.

Depuis 2001, la formulation des questions linguistiques est restée pratiquement inchangée⁶. Les principaux changements qui ont été introduits au cours de cette période concernent l'ajout d'instructions dans le formulaire électronique pour demander aux personnes qui déclarent certaines langues (par exemple le « chinois ») de préciser de quelle langue il s'agit (mandarin, cantonais, etc.), et l'augmentation du nombre de langues pour lesquelles des données sont diffusées.

1.1 Langue maternelle, langues parlées à la maison et langues utilisées au travail

Les questions linguistiques du recensement permettent de produire des « variables directes » : langue maternelle, connaissance des langues officielles, langue parlée le plus souvent à la maison, autres langues parlées régulièrement à la maison, etc. Les données portant sur la langue maternelle, sur la langue parlée le plus souvent à la maison et sur les autres langues parlées régulièrement à la maison sont généralement présentées à l'aide d'une classification abrégée (voir la liste ci-dessous) ou d'une classification détaillée, qui pouvait comprendre jusqu'à 269 catégories⁷ en 2016 (voir l'ensemble des catégories à l'annexe B).

6. Seul le choix du questionnaire dans lequel figuraient les questions a été modifié. En 2001 et en 2006, seule la question sur la langue maternelle figurait dans le questionnaire abrégé du recensement. En 2011, en raison du remplacement du questionnaire détaillé du recensement par le questionnaire volontaire de l'Enquête nationale auprès des ménages, les questions sur la connaissance des langues officielles et sur les langues parlées à la maison ont aussi figuré dans le questionnaire abrégé (obligatoire) du recensement afin de satisfaire aux dispositions du *Règlement sur les langues officielles — communications avec le public et prestation des services* (article 3).

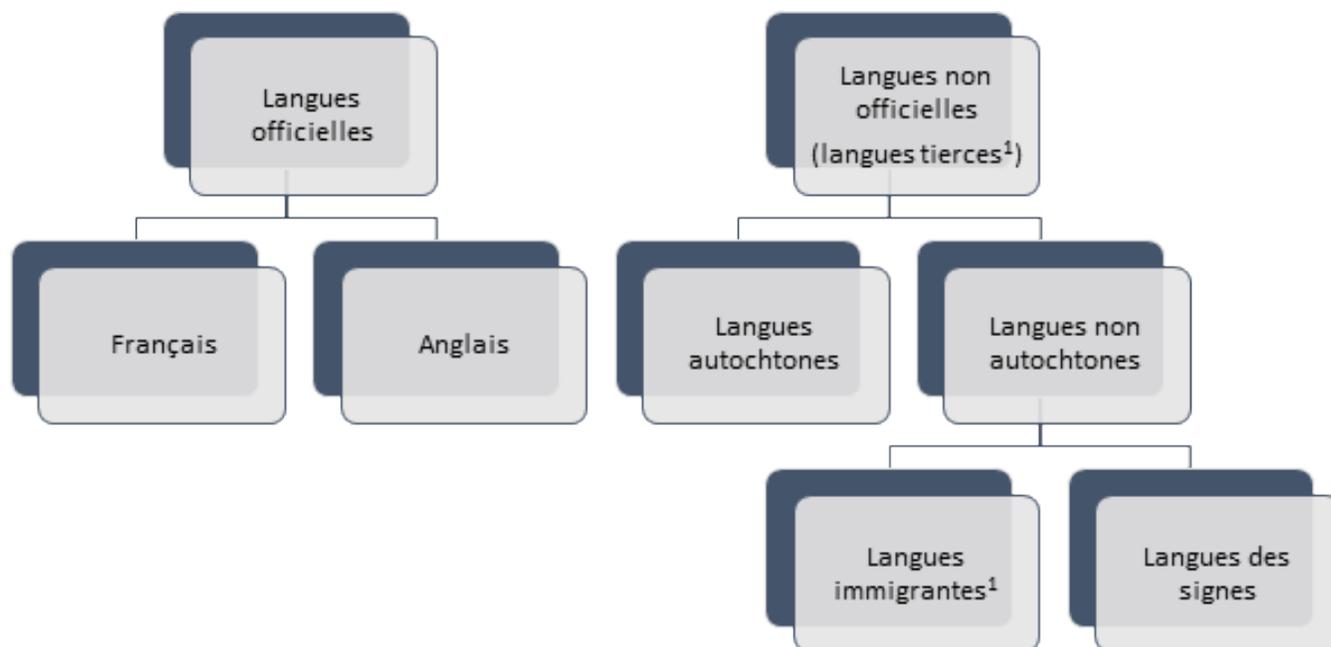
7. La classification détaillée des langues parlées régulièrement à la maison ou utilisées régulièrement au travail en plus de la langue principale comprend 270 catégories, puisqu'on y ajoute la catégorie « aucune ». Par ailleurs, certains tableaux présentent une sélection de catégories tirées de la classification détaillée définie en fonction de critères d'intérêt. Par exemple, on retrouve une classification qui inclut toutes les catégories pour les langues autochtones dans certains tableaux regroupant des variables d'intérêt pour les questions liées aux peuples autochtones, sans pour autant trouver le même niveau de détail pour les langues immigrantes.

Voici la classification abrégée⁸ pour la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la langue de travail du Recensement de 2016 :

- Réponses uniques
 - ▶ Anglais
 - ▶ Français
 - ▶ Langues non officielles
 - Langues autochtones
 - Autres langues non officielles
- Réponses multiples
 - ▶ Anglais et français
 - ▶ Anglais et langue non officielle
 - ▶ Français et langue non officielle
 - ▶ Anglais, français et langue non officielle

Les catégories qui composent ces classifications ne représentent pas que des langues distinctes. Elles comprennent également des familles de langues plus ou moins élargies (langues inuites, langues indo-européennes, langues germaniques, etc.), de grands regroupements (réponses uniques, langues officielles, langues autochtones, etc.) et des catégories résiduelles (« non incluse ailleurs » ou « non déclaré autrement »). Les termes utilisés pour désigner les différentes catégories sont généralement stables, mais peuvent varier dans certains documents analytiques (voir la figure 1).

Figure 1
Composantes des principaux regroupements ou catégories linguistiques



1. Ces termes sont utilisés dans les documents analytiques mais n'apparaissent pas dans les classifications.

8. La classification abrégée pour la question sur les autres langues parlées régulièrement à la maison et sur les autres langues utilisées régulièrement au travail comprend également la catégorie « Aucune ».

Le nombre de catégories de la classification détaillée augmente d'un recensement à l'autre. En 2001, la classification détaillée comptait 160 catégories. Ce nombre est passé à 186 catégories en 2006, puis à 232 catégories en 2011. Pour que des données puissent être diffusées pour une langue en particulier, elles doivent répondre à certains critères de qualité et assurer la confidentialité des réponses. Le nombre de langues qui satisfont ces critères augmente constamment d'un recensement à l'autre.

1.2 Connaissance des langues et première langue officielle parlée

Les classifications utilisées pour diffuser les données sur la connaissance des langues officielles et sur la variable dérivée « première langue officielle parlée » (PLOP) sont beaucoup plus courtes puisqu'elles mettent explicitement l'accent sur les langues officielles canadiennes, soit le français et l'anglais (voir le tableau 2).

Tableau 2
Classifications pour les variables *Connaissance des langues officielles* et *Première langue officielle parlée*

Connaissance des langues officielles	Première langue officielle parlée
Anglais seulement	Anglais
Français seulement	Français
Anglais et français	Anglais et français
Ni anglais, ni français	Ni anglais, ni français

Les données sur la connaissance des langues non officielles sont généralement présentées en combinaison avec celles sur les langues officielles. Elles le sont notamment à l'aide d'une classification détaillée identique à celle utilisée pour présenter les données sur la langue maternelle (voir l'annexe B), exception faite des catégories de réponses multiples multiples. En effet, contrairement aux données sur la langue maternelle, sur la langue parlée à la maison ou sur celle utilisée au travail, il n'est pas d'usage de présenter les réponses multiples séparément pour la connaissance des langues non officielles. Les données sur la connaissance des langues indiquent, pour chaque langue dénombrée, le nombre total de locuteurs de cette langue, soit le nombre de personnes qui ont déclaré être capables de soutenir une conversation dans cette langue, que ces personnes soient unilingues, bilingues ou plurilingues. Ainsi, la catégorie « anglais » indique le nombre de personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais, la catégorie « français » indique le nombre de personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, et ainsi de suite. Une personne capable de soutenir une conversation en français et en anglais sera dénombrée à la fois dans la catégorie « français » et dans la catégorie « anglais ». Avec ce mode de présentation des données, la somme des catégories excédera le total de la population canadienne.

Deux variables dérivées apportent toutefois des précisions importantes à cet égard. Les données sur la connaissance des langues sont parfois croisées avec une variable nommée « connaissance des langues : réponses uniques et multiples portant sur les langues »⁹ (voir le tableau 3). Cette variable permet de distinguer, pour chaque langue, le nombre de locuteurs qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation uniquement dans cette langue (unilingues) et ceux qui ont également déclaré être capables de soutenir une conversation dans au moins une autre langue (bilingues ou plurilingues). Il n'est toutefois pas possible de connaître la combinaison précise de langues, le cas échéant, lorsque les données sont présentées de cette façon.

9. Des variables analogues existent également pour la langue maternelle et les langues parlées à la maison. Il en sera question plus loin dans ce document (voir la section 2.2.2).

Tableau 3
Réponses uniques et multiples portant sur la connaissance des langues pour certaines langues ou catégories de langues, Canada, 2016

	Réponses uniques	Réponses multiples	Total
		nombre	
Total¹	21 025 925	13 434 140	34 460 060
Langues officielles	20 464 040	13 354 170	33 818 210
Anglais	16 794 015	12 954 250	29 748 260
Français	3 670 030	6 572 920	10 242 950
Langues non officielles	561 885	8 807 400	9 369 280
Langues autochtones	7 295	256 545	263 840
Langues algonquiennes	2 960	174 610	177 570
Pied-noir	10	5 645	5 645
Langues cries-montagnaises	2 405	114 175	116 585
Atikamekw	445	6 200	6 640
Montagnais (innu)	445	11 000	11 440
Cri de Moose	0	195	190
Naskapi	85	1 380	1 470
Cri du Nord-Est	0	545	550
Cri des plaines	0	5 895	5 905
Cri du Sud-Est	0	40	40
Moskégon (cri des marais)	10	2 345	2 350
Cri des bois	25	2 640	2 665
Cri, n.d.a.	1 395	84 725	86 115
(Etc.) ²

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Le total représente l'ensemble de la population canadienne. Il signifie que pour l'ensemble de la population canadienne, 21 025 925 personnes ont déclaré être capables de soutenir une conversation dans une seule langue, alors que 13 434 140 personnes ont déclaré être capables de soutenir une conversation dans plus d'une langue.

2. Voir le tableau n° 98-400-X2016160 sur le site Web de Statistique Canada pour consulter le tableau complet.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, tableau n° 98-400-X2016160.

Une autre variable dérivée permet de pallier en partie cette lacune. La variable « nombre de langues connues » présente certaines combinaisons de langues connues (voir le tableau 4). Cependant, il n'est pas possible d'identifier, dans ces combinaisons, une langue particulière autre que le français ou l'anglais.

Tableau 4
Nombre de langues connues, Canada, 2016

	Nombre
Connaissance d'une langue	21 025 925
Anglais seulement	16 794 010
Français seulement	3 670 030
Langue non officielle seulement	561 880
Connaissance de plusieurs langues	13 434 140
Anglais et français seulement	4 626 740
Anglais, français et une ou plusieurs langues non officielles	1 546 260
Anglais et une ou plusieurs langues non officielles	6 781 255
Français et une ou plusieurs langues non officielles	399 920
Langues non officielles multiples seulement	79 970
Total	34 460 060

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, tableau n° 98-400-X2016195.

Partie 2 – Principales approches

Les différentes façons de présenter les données du recensement sur les langues peuvent être regroupées en deux grandes approches, qui se distinguent principalement par leur façon de traiter les réponses multiples (ou les combinaisons de réponses)¹⁰. Cette distinction repose néanmoins sur une importante différence de perspective.

La première approche s'intéresse aux groupes, définis en fonction de caractéristiques linguistiques, qui composent une population. Elle cherche à comprendre et à documenter les relations entre ces groupes linguistiques en termes démographiques (croissance relative des populations, pouvoir d'attraction, gains et pertes dans les échanges entre les groupes, etc.)¹¹. Pour réduire cette perspective à l'essentiel, celle-ci s'intéresse surtout au nombre de personnes qui composent chacun des groupes, à l'évolution démographique respective de ces derniers et aux facteurs qui déterminent cette évolution.

La seconde approche s'intéresse aux dynamiques, aux caractéristiques et aux comportements linguistiques au sein d'une population. Elle s'intéresse à la diversité linguistique, à la connaissance et à l'utilisation de certaines langues, au bilinguisme et au plurilinguisme. Elle cherche à comprendre le vécu langagier, le rapport aux langues, les contextes d'apprentissage et de rétention des langues, les facteurs de vitalité d'une langue, etc.

Cette partie du rapport a pour objectif de présenter ces approches plus en détail et de démontrer les liens entre celles-ci et les particularités de l'utilisation des données linguistiques qui correspondent à chacune d'elles.

2.1 Approche centrée sur les groupes linguistiques

Les données du recensement peuvent être utilisées pour définir une population ou une sous-population d'intérêt en fonction de critères déterminés. Il est possible, aux fins de recherche, d'élaboration de programmes ou de politiques, ou pour toute autre raison, d'obtenir des statistiques sur les Autochtones, sur les jeunes, sur les femmes ou sur les immigrants, entre autres exemples. Les données linguistiques du Recensement de la population permettent également de circonscrire une population en fonction de ses caractéristiques linguistiques. Il est possible de déterminer, par exemple, une population « francophone » ou « anglophone » en fonction d'un critère ou d'une combinaison de critères sélectionnés, et d'ainsi s'intéresser à un groupe linguistique en particulier, ou de départager la population du pays, d'une province ou d'une région en différents groupes linguistiques.

L'approche centrée sur les groupes linguistiques a pour objectif d'étudier les rapports entre les groupes au sein d'une population. Par extension, elle s'intéresse également aux caractéristiques et aux comportements d'un groupe linguistique, généralement dans une perspective comparative. Ces caractéristiques ou comportements peuvent être de différentes natures : démographique, socioculturelle, économique, etc. On s'intéresse, par exemple, à la fécondité, au niveau de scolarité ou au taux de chômage d'une population de langue française, anglaise ou tierce. Les caractéristiques ou comportements d'intérêt peuvent également être de nature linguistique, ou comprendre une dimension linguistique : taux de bilinguisme des personnes de langue anglaise, revenu moyen des travailleurs qui utilisent le français au travail, etc.

Pour définir une population, quelle qu'elle soit, à des fins statistiques, il faut choisir des critères d'inclusion ou d'exclusion. Le choix des critères permet de tracer la frontière entre la population cible et le reste de la population, ou entre les différents groupes de population qui composent la population totale¹². On peut ainsi comparer le groupe d'intérêt au reste de la population, ou comparer différents groupes entre eux. La définition des groupes est

10. Comme tout exercice de catégorisation, ce regroupement est réducteur. Il ne rend pas justice à toutes les nuances et la diversité des utilisations courantes et possibles des données. Il vise plutôt à illustrer des différences de perspective fondamentales qui ont une incidence sur la présentation des données. Il ne s'agit certainement pas, ce faisant, de limiter le champ des possibles ni de décourager des utilisations novatrices des données. Par ailleurs, les deux approches présentées ne sont pas nécessairement contradictoires ni incompatibles. Elles peuvent au contraire s'avérer complémentaires.

11. Dans un texte fondateur de la démolinguistique, Maheu (1985, p. 3) affirme que « le plus souvent, les études de démolinguistique visent à comparer les comportements démographiques de groupes linguistiques vivant sur un même territoire ».

12. Il est important de comprendre qu'il s'agit essentiellement d'un exercice de catégorisation statistique. Cette catégorisation vise, à des fins analytiques, à reproduire au sein d'une base de données des frontières qui existent de façon plus ou moins précise dans la réalité. L'application de critères associés à des catégories statistiques est en ce sens généralement beaucoup plus précise et rigide que dans la réalité, particulièrement lorsque l'appartenance à un groupe ne relève pas uniquement de caractéristiques objectives, mais, par exemple, d'un sentiment d'appartenance essentiellement subjectif. La catégorisation peut néanmoins avoir un effet structurant sur les groupes sociaux réels, qui par ailleurs peuvent être plus ou moins homogènes, plus ou moins bien définis et plus ou moins organisés. La catégorisation peut même créer de toute pièce des « groupes » qui n'ont aucune réalité préalable (c'est-à-dire qu'ils ne reposent pas sur de réelles interactions sociales, sur un réel sentiment d'appartenance ou de communauté) au-delà du fait qu'ils sont composés de personnes qui ont été regroupées au sein d'une catégorie statistique commune (par exemple les « allophones », les « minorités visibles »). À ce propos, voir Corbeil (à paraître).

nécessairement préalable à toute forme d'analyse comparative : pour comparer, par exemple, les caractéristiques et les comportements démographiques, linguistiques ou socioéconomiques des francophones avec ceux des anglophones, il faut que chaque personne soit placée dans le groupe linguistique auquel elle appartient¹³. Il est également préférable, dans cette perspective, d'éviter que des personnes se retrouvent dans plus d'un groupe.

Bien que le recensement canadien comprenne plusieurs questions linguistiques, aucune ne comporte, dans son libellé, de dimension identitaire ni ne vise explicitement à déterminer l'appartenance à un groupe linguistique. Il peut donc y avoir un écart entre, d'une part, la définition souhaitée, qui correspond à la réalité qu'on cherche à décrire ou à représenter, et, d'autre part, les définitions possibles en fonction des statistiques disponibles. Ces dernières ont généralement un effet limitatif sur les possibilités de définition¹⁴. Les limites des critères et des classifications statistiques peuvent en retour avoir des effets structurants sur les groupes eux-mêmes, par exemple si on les utilise pour sélectionner les bénéficiaires de politiques ou de programmes particuliers.

Les variables utilisées le plus souvent pour définir les groupes linguistiques à partir des données du recensement sont généralement la langue maternelle, la première langue officielle parlée et la langue parlée le plus souvent à la maison (ou principale langue d'usage au foyer). D'autres variables peuvent également être utilisées : la connaissance des langues ou la langue de travail, par exemple. Celles-ci sont toutefois utilisées plus souvent comme variables d'intérêt pour comparer, par exemple, les taux de bilinguisme français-anglais des différents groupes linguistiques, ou l'utilisation des langues au travail par les travailleurs de langue française, anglaise ou tierce.

Au Canada, la façon de composer les groupes linguistiques, y compris les groupes de langue officielle, ne fait l'objet d'aucun consensus¹⁵. Pendant longtemps, les groupes « français » et « anglais » étaient d'abord définis par l'ascendance ethnoculturelle. La langue maternelle permettait de mesurer l'assimilation, par exemple en estimant la part de la population d'ascendance française qui s'était vu transmettre une langue autre que le français comme langue maternelle. Dans la mouvance des travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et de l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* par le gouvernement canadien en 1969, le recours à la langue maternelle comme marqueur de l'appartenance à un groupe ethnoculturel a imposé une transition vers une définition des groupes principalement sur la base de leurs caractéristiques linguistiques (Juteau, 2015, p. 149). La langue maternelle a alors été utilisée pour définir les groupes linguistiques parce qu'il s'agissait de la seule information linguistique tirée du recensement de la population s'avérant utile pour ce faire. La seule autre information linguistique alors disponible était la connaissance du français ou de l'anglais.

L'ajout de questions linguistiques dans le cadre du recensement canadien a multiplié les possibilités de définition des groupes linguistiques. La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, jugeant que l'information sur la langue maternelle (langue apprise en premier lieu dans l'enfance et encore comprise) était rétrospective, a suggéré l'ajout d'une question sur la « langue principale de chaque Canadien » (Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967, p. 18). Cette recommandation a mené à l'ajout d'une question sur la langue parlée le plus souvent à la maison dans le questionnaire du Recensement de 1971. L'ajout de questions sur la connaissance des langues non officielles (1991), sur les langues parlées régulièrement à la maison en plus de la langue principale (2001) et sur les langues utilisées au travail (en deux volets) [2001] ainsi que les nombreuses possibilités de combinaisons de variables linguistiques ont fait en sorte de permettre une grande variété de définitions — et même de s'ajuster au contexte, aux problématiques et aux besoins précis des utilisateurs de données.

Aujourd'hui, Statistique Canada utilise plusieurs définitions, dont le choix est généralement justifié par la problématique à l'étude. Par exemple, si l'analyse porte uniquement sur les groupes de langue officielle (dans une perspective inclusive, c'est-à-dire lorsqu'on cherche à inclure le plus possible les Canadiens dans l'un ou l'autre de ces deux groupes), la « première langue officielle parlée » (PLOP) est généralement utilisée. En revanche, si

13. Le choix des critères de définition des groupes linguistiques, en faisant varier la composition des groupes, peut influencer l'analyse. En ce sens, l'analyse peut aussi avoir pour objectif de comparer différentes définitions d'un groupe de population, par exemple comparer la population francophone ou anglophone définie par le critère de langue maternelle à celle définie par le critère de « première langue officielle parlée ».

14. Cela est tout à fait normal, dans la mesure où l'objectif de l'analyse statistique est de décrire et d'expliquer certains aspects d'une réalité complexe. L'analyse vise à réduire cette complexité de façon à la rendre intelligible, un peu comme une carte géographique rend compte d'un territoire. Aucune carte ne peut rendre compte de tous les aspects du territoire; on sélectionne certaines caractéristiques en fonction de l'échelle et des intérêts particuliers (carte topographique, routière, marine, etc.).

15. Il n'existe pas de consensus au sein de la société civile, ni au sein de la communauté des chercheurs, ni au sein des différents ordres de gouvernement. Pour ne prendre que l'exemple du gouvernement fédéral, l'État a établi dans sa politique linguistique certains critères afin d'encadrer les droits linguistiques de la population canadienne. Toutefois, même lorsqu'ils sont définis assez précisément, ce qui n'est pas toujours le cas (Lachapelle, 1991), les critères diffèrent, dans la législation et la réglementation fédérales, selon le droit dont il est question (accès à l'éducation, communications avec le gouvernement, etc.).

l'analyse porte sur la diversité linguistique ou sur un groupe linguistique défini en fonction d'une langue autochtone ou d'une langue immigrante, le critère de langue maternelle est souvent préféré à celui de PLOP, puisque ce dernier ne comporte aucune catégorie pour identifier ces langues.

Toutefois, puisqu'aucune question linguistique du recensement de la population canadienne ne concerne à proprement parler l'appartenance ou le sentiment d'appartenance à un groupe linguistique, ce sont des critères qui concernent les caractéristiques, les connaissances ou les pratiques linguistiques qui serviront à établir ou à attribuer « objectivement » l'appartenance d'une personne à un groupe donné. Les critères utilisés pour définir une population à des fins statistiques peuvent ne pas correspondre à l'identité ou au sentiment d'appartenance des personnes concernées, surtout lorsque les caractéristiques objectives ou le sentiment d'appartenance identitaire ne permettent pas, pour certaines personnes, de les positionner clairement dans un seul groupe. Les critères servant à définir ou à assigner l'appartenance « objective » à un groupe pourront toujours être remis en question sur la base de critères subjectifs. Pour cette raison, Statistique Canada ne propose pas de définition normalisée des groupes linguistiques ni de définition officielle de ce qu'est un ou une « francophone », un ou une « anglophone », voire un ou une « allophone ». L'organisme reconnaît l'importance de définir des populations ou sous-populations en fonction de critères linguistiques, et s'assure de rendre disponibles aux utilisateurs de données le plus de renseignements possibles pour qu'ils puissent choisir eux-mêmes les critères qu'ils jugent appropriés. De plus, Statistique Canada définit régulièrement des groupes ou des populations sur la base de critères linguistiques dans certains produits analytiques qu'il diffuse. Ces définitions sont toutefois plurielles et toujours contextuelles.

Dans le même esprit, Statistique Canada ne prend pas position quant à la façon dont les utilisateurs de données définissent les groupes linguistiques. L'organisme peut, sur demande, fournir des avis et des recommandations sur ce qu'il considère être à cette fin, en tenant compte du contexte, les meilleures utilisations des données du recensement, mais il appartient aux utilisateurs de données d'en tenir compte ou non. Statistique Canada ne disqualifiera pas une définition des groupes linguistiques utilisée par des utilisateurs de données, à moins qu'elle ne repose sur des données erronées ou une erreur conceptuelle. En d'autres termes, il n'y a pas, selon Statistique Canada, une seule façon valide de définir les groupes linguistiques. Ultimement, une définition peut être appropriée ou inappropriée selon le contexte.

2.1.1 Préparation et présentation des données : les réponses multiples

Au-delà du critère prévalant à leur définition, la façon de préparer les données influe également sur la composition des groupes linguistiques. Un enjeu important de la présentation des données réside dans le traitement des réponses multiples, phénomène en croissance au cours des dernières décennies. En effet, il est possible de connaître plus d'une langue, de parler plus d'une langue à la maison ou d'utiliser plus d'une langue au travail, et même d'avoir plus d'une langue maternelle, bien que ce dernier cas de figure soit généralement plus rare.

Le tableau 5 présente les données sur la langue maternelle du Recensement de 2016 pour l'ensemble de la population canadienne selon la classification abrégée.

Tableau 5
Langue maternelle, Canada, 2016

	Nombre
Anglais	19 460 850
Français	7 166 705
Langue non officielle	7 321 065
Autochtone	195 695
Non autochtone	7 125 365
Anglais et français	165 320
Anglais et langue non officielle	533 260
Français et langue non officielle	86 150
Anglais, français et langue non officielle	33 900
Total	34 767 250

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, tableau n° 98-400-X2016347.

Le tableau 6 présente ces mêmes données en fonction de trois méthodes simples de traitement des réponses multiples. Une première méthode (exclusion) consiste à traiter les réponses multiples dans une catégorie à part, ce qui équivaut à les exclure des groupes principaux. Cette méthode produit une estimation minimale de la population de langue maternelle française, anglaise et tierce. Les personnes qui ont déclaré plus d'une langue maternelle en 2016, soit près de 820 000 personnes, ne sont incluses dans aucun des trois groupes principaux.

Tableau 6
Langue maternelle selon trois méthodes d'utilisation des réponses multiples, Canada, 2016

Méthode	Anglais	Français	Tierces	Multiples	Total
			nombre		
Exclusion	19 460 850	7 166 705	7 321 065	818 630	34 767 250
Répartition	19 821 440	7 303 740	7 642 070	...	34 767 250
Inclusion ¹	20 193 330	7 452 075	7 974 375

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pour ce qui est du total de la méthode 3, il n'est pas recommandé ni justifié de faire la somme des comptes associés aux différentes catégories lorsque les réponses multiples sont incluses dans chacune des catégories principales. Cela se traduirait par une somme supérieure à l'ensemble de la population canadienne et serait très difficile à interpréter.

Note : Total de la population canadienne en 2016 : 34 767 250 personnes.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

À l'inverse, une seconde méthode (inclusion) consiste à ajouter toutes les réponses multiples incluant le français au groupe de langue maternelle française, et à procéder de façon analogue avec les réponses multiples incluant l'anglais et les langues tierces. Autrement dit, on inclut toutes les mentions du français, de l'anglais ou d'une langue tierce dans le groupe linguistique correspondant, sans égard au fait qu'il s'agisse d'une réponse unique ou multiple. Il en résulte une estimation maximale de la population de langue maternelle française, anglaise et tierce. Le tableau 7 démontre toutefois que la somme de ces trois populations ainsi calculées excède le total de la population canadienne. Il en va de même pour les données sur la connaissance des langues, ou toute autre variable pour laquelle les réponses multiples sont trop nombreuses pour être redistribuées (par exemple la variable du recensement portant sur l'origine ethnique). Cela s'explique par le fait que, lorsqu'on calcule cette somme, on compte deux ou trois fois (dans le cas des réponses triples) une personne qui déclare plus d'une langue maternelle.

Tableau 7
Proportion de la population de langue maternelle française, anglaise et tierce selon trois méthodes d'utilisation des réponses multiples, Canada, 2016

	Anglais	Français	Tierces	Total
	pourcentage			
Exclusion	56,0	20,6	21,1	97,6
Répartition	57,0	21,0	22,0	100,0
Inclusion	58,1	21,4	22,9	102,5

Notes : Total de la population canadienne en 2016 : 34 767 250 personnes.

Il n'est pas recommandé ni justifié de faire la somme des proportions lorsque les réponses multiples sont incluses dans chaque catégorie principale. Le total est présenté pour indiquer qu'il excède 100 % de la population canadienne.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Une troisième méthode (répartition) produit une estimation mitoyenne de la population de langue maternelle française, anglaise et tierce. Elle consiste à répartir les personnes qui ont déclaré à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles de façon égale entre les groupes de langue maternelle française et anglaise, et à répartir de façon analogue les réponses de type « français et langue non officielle », « anglais et langue non officielle » et « français, anglais et langue non officielle » (cette dernière catégorie étant répartie également entre les trois groupes linguistiques). La principale vertu de cette méthode est de répartir la population de façon exhaustive en grands groupes linguistiques mutuellement exclusifs. La répartition des réponses multiples entre les groupes permet ainsi d'assigner un (seul) groupe à des personnes pour lesquelles l'information disponible ne permet pas de trancher avec confiance entre un groupe ou un autre. La répartition est la seule méthode grâce à laquelle la somme des groupes linguistiques équivaut à l'ensemble de la population canadienne sans avoir recours à de petits groupes de réponses multiples qui font office de catégories résiduelles.

La principale limite de la répartition est que son côté simplificateur a un caractère artificiel qui s'accroît avec le nombre de réponses multiples. En d'autres termes, la redistribution fonctionne tant et aussi longtemps que le

nombre de réponses multiples demeure marginal, puisqu'elle n'a ainsi que peu d'incidence sur les données. À l'inverse, la redistribution donnerait l'impression de dénaturer les données si le taux de réponses multiples atteignait un niveau beaucoup plus élevé, par exemple, 50 % de la population. Or, il n'existe pas de seuil prédéterminé en deçà duquel la redistribution des réponses multiples serait acceptable et au-delà duquel elle ne le serait plus¹⁶.

Une seconde limite de la répartition est qu'elle ne permet de considérer qu'un nombre limité de langues dans l'organisation et la présentation des données. Ainsi, elle repose sur une approche qui porte son attention exclusivement sur les langues officielles canadiennes¹⁷. Pour appliquer la répartition à d'autres langues ou à des familles de langues dans les tableaux de données diffusés sur le site Web de Statistique Canada, il faudrait multiplier les catégories de réponses multiples de façon exponentielle dans ces tableaux. Le tableau 8 présente les catégories nécessaires dans une classification pour répartir adéquatement les réponses multiples en distinguant les langues tierces en deux groupes, un premier comprenant les langues autochtones et un second comprenant les langues immigrantes. Cela fait passer le nombre de catégories de réponses multiples de 4 à 10¹⁸.

Tableau 8
Catégories de réponses multiples selon le nombre de langues ou de groupes de langues considéré dans la présentation des données

Trois langues ou groupes de langues ¹	Quatre langues ou groupes de langues ²
Anglais et français	Anglais et français
	Anglais et langue autochtone
Anglais et autre	Anglais et langue immigrante
	Anglais, langue immigrante et langue autochtone
	Français et langue autochtone
Français et autre	Français et langue immigrante
	Français, langue autochtone et langue immigrante
Anglais, français et autre	Anglais, français et langue autochtone
	Anglais, français et langue immigrante
‡	Langue autochtone et langue immigrante

‡ Aucune catégorie correspondante

1. Correspond aux catégories de réponses multiples des classifications abrégée et détaillée couramment utilisées, y compris pour la diffusion des données linguistiques du Recensement de 2016.
2. Cette classification des réponses multiples n'a jamais été utilisée. Elle n'est présentée que pour illustrer le nombre de catégories nécessaires pour augmenter le nombre de langues ou groupes de langues représentées dans la classification. En théorie, il serait possible d'utiliser cette classification avec les données de recensements antérieurs et actuel, mais seule la première réponse écrite a été prise en compte pour la diffusion des données. Pour répondre « français » ou « anglais » au recensement, il suffit de cocher la case appropriée. Toutes les autres réponses doivent être écrites dans un des espaces prévus à cet effet. Jusqu'en 2016, la deuxième réponse écrite et les suivantes, le cas échéant, étaient saisies, mais n'étaient pas prises en compte lors de la diffusion des données.

D'autres méthodes de traitement des réponses multiples peuvent être préconisées dans certains contextes particuliers. Par exemple, les réponses multiples de type « français et langue non officielle » peuvent être incluses uniquement dans le groupe de langue maternelle française et les réponses de type « anglais et langue non officielle », uniquement dans le groupe de langue maternelle anglaise, alors que les réponses de type « français et anglais » et « français, anglais et langue non officielle » sont également réparties entre les groupes de langue française et anglaise. Le groupe de langue maternelle tierce n'est ainsi plus constitué de façon symétrique avec les groupes de langue officielle et il devient une catégorie résiduelle ne comprenant que les personnes qui n'ont déclaré aucune des deux langues officielles. Cela suppose une prépondérance accordée aux groupes de langue officielle dans la perspective analytique.

16. Si les réponses multiples sont relativement rares au sein de la majorité linguistique, et par extension de la population en général, elles sont relativement plus nombreuses chez les groupes linguistiques minoritaires. Voir notamment la section 2.2.

17. Il est toujours possible d'obtenir une information équivalente pour chaque autre langue dénombrée à partir des microdonnées du recensement. Avec les moyens techniques et les ressources actuellement disponibles, il est toutefois impossible d'offrir un niveau de détail équivalent pour toutes les langues dans les produits de données diffusés sur le site Web de Statistique Canada. Les utilisateurs de données qui souhaitent obtenir de l'information statistique équivalente pour une langue autre que le français ou l'anglais doivent demander un produit personnalisé ou accéder eux-mêmes aux microdonnées dans un centre de données de recherche de Statistique Canada.

18. Statistique Canada pourrait redistribuer automatiquement les réponses multiples au moment du traitement des données afin d'en simplifier la présentation. Cette méthode, appelée « apurement », utilisée lors des recensements de 1971, de 1976 et de 1981, a suscité des critiques qui ont poussé Statistique Canada à l'abandonner à partir du Recensement de 1986 (Statistique Canada, 1992).

En fait, toutes ces méthodes de présentation des réponses multiples s'accordent avec cette approche classique de traitement et de présentation des données qui met l'accent non pas sur les groupes linguistiques en général, mais sur les groupes de langue française et anglaise en particulier. Ces catégorisations visaient à l'origine à répondre aux préoccupations sociales et politiques qui, historiquement, concernaient surtout les groupes de langue française et anglaise au Canada¹⁹. La catégorie des langues « autres », « tierces » ou « allophones » est en fait une immense catégorie résiduelle très hétérogène, qui regroupe sous une même étiquette des langues autochtones, des langues immigrantes et des langues des signes. Cette approche classique comporte des limites importantes concernant les estimations de population pour une langue maternelle tierce particulière, ou pour une famille de langues autochtones ou immigrantes. La classification à 10 catégories ne permet de produire des estimations de population que pour le groupe de langue maternelle française et celui de langue maternelle anglaise. La classification à 269 catégories permet de faire de telles estimations seulement en fonction de la méthode de l'exclusion, puisqu'il est impossible de tenir compte des réponses multiples (pour les inclure ou les répartir) pour les langues particulières autres que le français et l'anglais²⁰.

2.1.2 Langues parlées à la maison et langues de travail

Ces classifications, de même que les méthodes de traitement des réponses multiples, s'appliquent également à la principale langue d'usage au foyer, et peuvent aussi s'appliquer à la langue utilisée le plus souvent au travail. Ces deux questions du recensement se distinguent toutefois de celle sur la langue maternelle par la présence, depuis 2001, d'un deuxième volet qui concerne les langues parlées à la maison ou utilisées au travail de façon régulière en plus de la langue principale²¹.

Les cas où plus d'une langue est parlée à la maison²² sont non seulement plus nombreux, mais aussi plus complexes et plus variés que les cas où il y a plus d'une langue maternelle. Lorsque plus d'une langue est parlée à la maison, il peut s'agir d'une réponse multiple au volet A (lorsque deux ou trois langues sont déclarées être parlées aussi souvent les unes que les autres) ou d'une combinaison d'une ou de plusieurs langues principales (volet A) avec une ou plusieurs langues secondaires (volet B). Pour avoir un aperçu complet des langues parlées à la maison au moins de façon régulière, il faut croiser le volet A et le volet B (voir le tableau 9).

Tableau 9
Langues parlées à la maison : langue principale et langue secondaire, Canada, 2016

	Langue secondaire								Total
	Aucune	Anglais	Français	Langue non officielle	Anglais et français	Anglais et langue non officielle	Français et langue non officielle	Anglais, français et langue non officielle	
Langue principale	nombre								
Anglais	19 756 510	0	566 295	1 793 305	0	0	46 760	0	22 162 865
Français	6 081 030	629 055	0	201 590	0	32 125	0	0	6 943 800
Langue non officielle	2 191 465	1 469 085	152 555	104 090	47 970	28 590	1 350	2 080	3 997 200
Anglais et français	143 040	0	0	17 140	0	0	0	0	160 180
Anglais et langue non officielle	1 239 645	0	12 245	32 440	0	0	645	0	1 284 980
Français et langue non officielle	135 600	11 200	0	1 760	0	360	0	0	148 915
Anglais, français et langue non officielle	67 955	0	0	1 355	0	0	0	0	69 310
Total	29 615 240	2 109 340	731 100	2 151 690	47 970	61 075	48 755	2 080	34 767 250

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, tableau n° 98-400-X2016347.

19. Au-delà de la *Loi sur les langues autochtones*, adoptée récemment, « au Canada, les lois s'intéressent surtout aux locuteurs de l'anglais et du français » (Lachapelle, 1991, p. 1).

20. La seule façon d'obtenir ces estimations à l'heure actuelle est de faire une requête personnalisée auprès de Statistique Canada ou d'accéder aux microdonnées dans un centre de données de recherche de Statistique Canada. Il est à noter que toutes les réponses multiples incluent au moins une des deux langues officielles. Cela s'explique par le fait que les données linguistiques du recensement qui sont diffusées par Statistique Canada ne tiennent compte que de la première « réponse écrite ». Pour répondre « français » ou « anglais » à la question du recensement, il suffit de cocher la case appropriée. Toutes les autres réponses doivent être écrites dans l'un des espaces prévus à cet effet. Jusqu'en 2016, la deuxième réponse écrite et les suivantes, le cas échéant, étaient saisies, mais n'étaient pas prises en compte au moment de la diffusion des données. Il n'y a donc pas, jusqu'en 2016, de cas de réponses multiples ayant trait à deux langues autochtones, à deux langues immigrantes ou à une combinaison de langues autochtones et de langues immigrantes dans les données du recensement.

21. Plus précisément, un deuxième volet à la question sur la langue parlée à la maison a été ajouté au questionnaire détaillé du recensement en 2001. De 1971 à 1996, seule la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison (devenue le volet A de la question sur les langues parlées à la maison) était posée, sauf en 1976 (cette question ne figurant pas dans le questionnaire du recensement). En 2011 et en 2016, la question à deux volets sur les langues parlées à la maison figurait dans le questionnaire abrégé du recensement. Une question à deux volets sur les langues de travail a été ajoutée au Recensement de 2001 et figure dans le questionnaire détaillé depuis.

22. Pour alléger le texte, seul l'exemple des langues parlées à la maison est présenté, mais il en va de même des langues utilisées au travail. La principale différence entre ces deux variables tient au fait que la question sur les langues parlées à la maison s'adresse à l'ensemble de la population, alors que celle sur les langues utilisées au travail s'adresse aux personnes âgées de 15 ans et plus qui ont travaillé au cours de la période de référence. Il n'y a aucune différence entre ces deux variables sur le plan du traitement ou de la présentation des données.

Toutefois, ce niveau de détail et de complexité n'est pas nécessairement utile pour définir une population ou une sous-population d'intérêt en fonction de critères linguistiques. Dans bien des cas, il est préférable de ne tenir compte que de la langue principale, soit la langue parlée le plus souvent à la maison (volet A). Si l'on tenait compte des deux volets, une estimation minimale (méthode de l'exclusion) analogue à celle présentée au tableau 6 pour la langue maternelle, qui consisterait à ne tenir compte que des personnes qui ne parlent qu'une seule langue à la maison, exclurait de la population de langue française, par exemple, toutes les personnes qui parlent le français comme langue principale, mais qui parlent également une deuxième langue à la maison, même s'il ne s'agit que d'une langue secondaire. L'information sur les langues parlées régulièrement à la maison en plus de la langue principale, si elle est prise en compte de cette manière, vient restreindre de façon importante la population d'intérêt en augmentant d'autant les exclusions²³.

Il peut également être préférable de ne tenir compte que de la langue principale pour produire une estimation mitoyenne des groupes linguistiques (méthode de la répartition) lorsque l'objectif est de former des groupes linguistiques mutuellement exclusifs. Les personnes qui, toujours selon le même exemple, ne parlent le français que de façon secondaire à la maison ont peu de chances d'être incluses dans le groupe de langue française²⁴. On les inclura d'abord dans le groupe correspondant à leur langue principale, dans la mesure où il ne s'agit pas simplement de déterminer si ces personnes parlent le français à la maison, mais si elles le parlent de façon *prépondérante*.

De même, une estimation maximale (méthode de l'inclusion) qui tient compte de toutes les mentions d'une langue au volet A ou B de la question sur les langues parlées à la maison donne une idée d'ensemble de l'usage d'une langue au foyer, mais elle regroupe dans une même sous-population les personnes qui, pour reprendre le même exemple, utilisent uniquement le français à la maison et celles qui ne le parlent que de façon secondaire en combinaison avec une ou plusieurs autres langues. Ainsi, lorsqu'il s'agit de former des groupes linguistiques à partir du critère de la langue parlée à la maison, les chevauchements entre les sous-populations sont beaucoup plus importants que pour la langue maternelle, puisqu'il est plus courant de parler une langue secondaire à la maison que d'avoir plus d'une langue maternelle.

Dans la perspective de l'approche axée sur la constitution de groupes linguistiques mutuellement exclusifs, l'information sur la langue secondaire (volet B) peut sembler, à juste titre, de peu d'utilité. Elle permet pourtant une lecture plus complète et plus nuancée des pratiques linguistiques, particulièrement pour les langues minoritaires, autant les langues autochtones ou immigrantes que le français et l'anglais en situation minoritaire. Elle permet, par exemple, de distinguer les transferts linguistiques complets (les personnes qui cessent d'utiliser leur langue maternelle à la maison) des transferts linguistiques partiels (les personnes qui parlent toujours leur langue maternelle à la maison, mais seulement comme langue secondaire).

L'information sur la langue secondaire (volet B) peut également être utile lorsqu'il s'agit de définir une population de locuteurs d'une langue donnée, sans égard aux chevauchements possibles. Ce faisant, on rompt toutefois avec le caractère mutuellement exclusif des groupes linguistiques propre à la démolinguistique, en introduisant des éléments qui s'inscrivent plutôt dans une approche différente, celle centrée sur les langues, les pratiques et les caractéristiques linguistiques.

2.2 Approche centrée sur les langues, les pratiques et les caractéristiques linguistiques

L'approche centrée sur les langues²⁵ s'intéresse plus particulièrement aux caractéristiques et aux comportements linguistiques de la population en général, ou d'une sous-population en particulier, sans que celle-ci soit nécessairement définie en fonction de critères linguistiques. Cette approche répond à des préoccupations émergentes qui s'inspirent de certains courants de la sociolinguistique ou de la sociologie des langues (Thibault, 2001). L'objet de ces disciplines est toutefois beaucoup plus vaste; il n'est pas aussi étroitement associé aux

23. Cette information est utile si l'objectif est de circonscrire une population qui ne parle qu'une seule langue, par exemple le français, à la maison. En revanche, lorsqu'il s'agit de répartir une population en groupes linguistiques (en minimisant les catégories résiduelles), l'information sur les langues parlées régulièrement complexifie l'opération sans ajouter de valeur.

24. Ce serait le cas dans une perspective mettant essentiellement l'accent sur les groupes de langue officielle, où les personnes qui parlent une langue tierce comme langue principale et le français comme langue secondaire seraient incluses dans la population de langue française.

25. Pour alléger le texte, il sera question plus simplement de l'approche « centrée sur les langues », ce qui inclut les pratiques et les caractéristiques linguistiques. Il existe beaucoup d'autres façons de s'intéresser aux langues, y compris de façon statistique. C'est le cas, par exemple, de la linguistique. Dans ce document, il est question essentiellement des approches qui mettent à profit les données du recensement ou d'enquêtes sur la population.

données du recensement que ne l'est la démolinguistique, particulièrement au Canada²⁶ (Humbert, Coray et Duchêne, 2018). Sans s'y limiter, les perspectives de l'approche centrée sur les langues peuvent être regroupées en trois grandes catégories.

La première cible, de façon générale, la *présence* d'une langue (du français, de l'anglais, d'une langue autochtone ou d'une langue immigrante) dans l'ensemble de la population, et cherche à en mesurer l'évolution. Les données du recensement permettent de dénombrer les personnes qui sont capables de soutenir une conversation dans une langue, qui la parlent à la maison ou l'utilisent au travail, ou encore qui ont cette langue comme langue maternelle. La présence d'une langue au sein d'une population peut être mesurée à partir d'un de ces indicateurs, ou à partir d'une combinaison de ceux-ci²⁷.

On peut également s'intéresser aux pratiques ou aux dynamiques linguistiques *dans un milieu donné*. Il peut s'agir, par exemple, d'un endroit géographique (quartier, ville, région, etc.), d'un milieu de vie (famille, ménage, etc.) ou d'un milieu de travail (entreprise, secteur d'emploi, etc.). On peut s'intéresser, entre autres, à la diversité linguistique dans un quartier ou une région, aux familles ou aux ménages où il y a présence de plusieurs langues, au bilinguisme ou à l'utilisation d'une langue en particulier sur le marché du travail en général ou dans certains secteurs d'activité, ou encore à la cohabitation des langues en milieu de travail. Dans cette perspective, l'approche centrée sur les langues permet d'appréhender les situations linguistiques dans toute leur complexité.

Enfin, on peut s'intéresser aux *personnes* se trouvant dans une situation donnée ou présentant des caractéristiques linguistiques particulières. On peut ainsi étudier des phénomènes linguistiques tels que le bilinguisme et le plurilinguisme, la transmission, l'apprentissage ou la perte des langues, et les trajectoires linguistiques. Plus encore, ce sont les locuteurs des langues, les personnes bilingues ou plurilingues, celles qui ont fait un transfert linguistique, les personnes qui utilisent des langues différentes à la maison et au travail, etc., qui font l'objet de l'attention des chercheurs ou des utilisateurs de données. Ainsi, l'approche centrée sur les langues peut, à l'instar de l'approche centrée sur les groupes linguistiques, permettre d'étudier particulièrement une population ou un groupe défini en fonction de critères linguistiques. Dans cette perspective, toutefois, il n'y a aucune nécessité que les groupes d'intérêt soient définis de façon mutuellement exclusive.

L'enjeu du traitement des réponses multiples se pose différemment dans le cadre de l'approche centrée sur les langues. Pour bien prendre la mesure de la présence d'une langue, il est souvent préférable de tenir compte de toutes les mentions de la langue en question. Il en va ainsi particulièrement pour les langues minoritaires, voire très minoritaires comme certaines langues autochtones. Le tableau 10 indique qu'en 2016, les taux de réponses multiples étaient plus de deux fois plus élevés pour les langues tierces (8,2 %) que pour le français (3,8 %) ou l'anglais (3,6 %) comme langue maternelle.

Tableau 10
Réponses uniques et multiples portant sur la langue maternelle pour certaines langues ou catégories de langues, Canada, 2016

	Réponses uniques portant sur la langue maternelle		Réponses multiples portant sur la langue maternelle		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Langues officielles	26 627 555	97,0	818 635	3,0	27 446 190	100,0
Anglais	19 460 850	96,4	732 485	3,6	20 193 335	100,0
Français	7 166 705	96,2	285 375	3,8	7 452 075	100,0
Langues non officielles	7 321 065	91,8	653 310	8,2	7 974 375	100,0
Langues autochtones	195 700	91,8	17 530	8,2	213 230	100,0
Langues non autochtones	7 125 365	91,8	635 785	8,2	7 761 150	100,0
Total	33 948 620	97,6	818 635	2,4	34 767 250	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, tableau n° 98-400-X2016060.

La différence est encore plus importante lorsqu'on considère les statistiques portant sur les langues parlées à la maison (voir le tableau 11). Environ le quart de toutes les personnes qui parlent le français à la maison au moins régulièrement le parlent en combinaison avec une autre langue, toutes formes de combinaisons confondues.

26. L'usage limité des statistiques linguistiques tirées de recensements de la population dans des domaines de recherche autres que la démolinguistique est peut-être dû au fait que ces données, pendant longtemps, n'ont pas été recueillies, traitées et diffusées pour répondre à leurs besoins, ni pour répondre à la façon dont ces domaines problématisent les besoins ainsi que les usages sociaux et politiques des statistiques linguistiques.

27. On pourrait par exemple vouloir dénombrer, pour mesurer la présence du français, les personnes qui parlent le français à la maison *ou* qui l'utilisent au travail (Arsenault Morin et Geloso, 2019). On pourrait encore chercher à explorer les liens entre l'usage privé et l'usage public des langues (Béland, 2008).

Autrement dit, environ trois personnes qui parlent le français à la maison sur quatre ne parlent aucune autre langue à la maison. Le portrait est semblable chez les personnes qui parlent l'anglais à la maison, à quelques points de pourcentage près. Chez les personnes qui parlent une langue autochtone, ces proportions sont inversées : plus des trois quarts d'entre elles (75,9 %) parlent une langue autochtone en combinaison avec une autre langue.

Tableau 11**Réponses uniques et multiples portant sur la langue parlée à la maison pour certaines langues ou catégories de langues, Canada, 2016**

	Réponses uniques portant sur la langue parlée à la maison		Réponses multiples portant sur la langue parlée à la maison ¹		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Langues officielles	25 837 540	79,6	6 634 155	20,4	32 471 695	100,0
Anglais	19 756 510	76,3	6 141 290	23,7	25 897 805	100,0
Français	6 081 025	74,6	2 071 085	25,4	8 152 115	100,0
Langues non officielles	2 191 465	28,9	5 399 860	71,1	7 591 325	100,0
Langues autochtones	55 175	24,1	173 595	75,9	228 765	100,0
Langues non autochtones	2 136 290	29,0	5 226 480	71,0	7 362 775	100,0
Total	28 029 005	80,6	6 738 245	19,4	34 767 250	100,0

1. La proportion de réponses multiples inclut tant les personnes qui déclarent parler plus d'une langue à égalité que celles qui parlent une langue le plus souvent et l'autre ou les autres régulièrement comme langues secondaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, tableau n° 98-400-X2016345.

Il en va de même dans une large mesure pour les langues immigrantes²⁸ : l'intégration des immigrants de langue tierce à la société canadienne s'accompagne souvent de l'utilisation de l'anglais ou du français au travail, et de l'adoption graduelle de cette langue comme langue d'usage à la maison.

Par contre, il peut être injustifié de placer toutes les mentions d'une langue sur un pied d'égalité. Les données du recensement sur les langues parlées à la maison et les langues utilisées au travail, grâce aux questions à deux volets, permettent de distinguer un usage unique de la langue d'un usage combiné. Dans ce dernier cas, on peut également distinguer un usage prédominant (surtout) d'un usage à égalité et d'un usage secondaire de la langue.

Pourtant, lorsque le volet B de ces questions demande aux répondants de déclarer toutes les langues parlées « régulièrement » à la maison, ou utilisées « régulièrement » au travail en plus de la langue principale, le seuil en fonction duquel une langue est suffisamment parlée ou utilisée pour être déclarée peut varier d'une personne à l'autre. Rien ne permet d'établir avec certitude que le répondant déclare une langue parlée ou utilisée de façon habituelle et non de manière occasionnelle seulement. Néanmoins, des tests qualitatifs effectués auprès de répondants ainsi que les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) de 2006 ont montré que les répondants considèrent majoritairement qu'une langue parlée ou utilisée « régulièrement » témoigne d'un usage quotidien de cette langue.

La connaissance d'une langue comporte également une part indéterminée. L'évaluation du niveau de maîtrise d'une langue nécessaire pour déclarer la capacité à soutenir une conversation dans cette langue est laissée à la discrétion du répondant. Elle est subjective et peut varier d'une personne à l'autre. De plus, les données du recensement ne permettent pas d'évaluer le niveau de maîtrise de la langue d'une personne à l'autre ni de distinguer qualitativement la maîtrise des langues chez les personnes bilingues ou multilingues. Si l'on ne considère que les réponses à la question sur la connaissance des langues officielles, rien ne permet de savoir quelle langue est la mieux maîtrisée par une personne bilingue parlant le français et l'anglais. Les deux langues apparaissent sur un pied d'égalité dans les données du recensement, alors que c'est rarement le cas dans la réalité²⁹. Le recours aux autres questions linguistiques permet de formuler certaines hypothèses, mais on ne peut avoir de certitude.

En ce qui a trait à la langue maternelle, les instructions qui figurent dans le *Guide du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2016* apportent la précision suivante : « Si une personne a appris deux langues

28. Le tableau 11 présente les données pour les langues tierces non autochtones, ce qui inclut les langues des signes. Ces dernières ne représentent toutefois qu'une très faible proportion de cette catégorie.

29. D'autres sources de données offrent plus de précisions à cet égard. Par exemple, l'enquête liée au [Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes de 2011](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/enquetes/4406) (https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/enquetes/4406) comportait des questions sur la capacité à soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des langues officielles et des choix de réponses présentés sur une échelle ordinale. L'interaction de ces données avec celles du recensement donne une idée de l'écart de résultats selon la façon dont est posée la question et le type de réponses proposées. L'EVMLO de 2006 comprenait également des questions sur le niveau de connaissance des langues officielles (https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/enquetes/5099).

ou plus en même temps dans sa petite enfance, indiquez la langue qu'elle parlait le plus souvent à la maison avant d'aller à l'école. Indiquez deux langues ou plus si la personne les utilisait aussi souvent les unes que les autres et si elle les comprend encore »³⁰. Les réponses multiples à la question sur la langue maternelle, beaucoup moins fréquentes que pour les autres questions, désignent donc en principe une situation où les langues ont été transmises également au répondant.

2.2.1 Préparation et présentation des données : les réponses multiples

Les différentes méthodes de traitement des réponses multiples présentées à la section 2.1.1, qui permettent de constituer des groupes linguistiques, ne conviennent pas nécessairement lorsqu'il s'agit de porter son attention sur une langue donnée. Généralement, pour ce faire, il est préférable de tenir compte de toutes les personnes qui mentionnent la langue en question comme réponse à la question du recensement choisie, ce qui correspond à l'estimation maximale (méthode de l'inclusion) présentée au tableau 6. En effet, lorsqu'on cherche, par exemple, à mesurer l'étendue de la présence du français au sein d'une population en prenant comme indicateur la langue maternelle, il est difficile de justifier, sous prétexte que les personnes ont déclaré cette langue en combinaison avec une autre langue, l'exclusion totale (méthode de l'exclusion) ou même partielle (méthode de la répartition) de personnes qui ont effectivement déclaré le français comme langue maternelle, et ce, même si les réponses multiples sont plutôt instables d'un recensement à l'autre (Statistique Canada, 2013). En ce sens, l'estimation maximale (méthode de l'inclusion) est plus respectueuse des réponses fournies à la question sur la langue maternelle par les Canadiens aux recensements de la population et elle donne une meilleure vue d'ensemble de la présence d'une langue dans une société ou un milieu donné.

Pour connaître, par exemple, le nombre total de personnes dont la langue maternelle est le français, il suffit d'additionner la catégorie « français » parmi les réponses uniques aux trois catégories de réponses multiples qui incluent le français (voir le tableau 6, méthode de l'inclusion). Pour l'information analogue sur le français parlé à la maison, l'opération est plus complexe puisque les données sont recueillies à l'aide d'une question à deux volets. Il faut d'abord croiser l'information recueillie au volet A à celle recueillie au volet B comme au tableau 9 (voir la section 2.1.2), puis additionner l'information provenant de 20 cellules différentes, soit toutes celles où il est fait mention du français pour l'un ou l'autre des deux volets. Dans le tableau 12 ci-dessous³¹, les cellules en gris sont celles qui doivent être additionnées pour que soient prises en compte toutes les personnes qui ont déclaré parler le français à la maison au moins de façon régulière³² (sans égard à la présence des langues dans les cas où plus d'une langue est mentionnée).

Tableau 12
Langues parlées à la maison : langue principale et langue secondaire, Canada, 2016

Langue principale	Langue secondaire							Total	
	Aucune	Anglais	Français	Langue non officielle	Anglais et français	Anglais et langue non officielle	Français et langue non officielle		Anglais, français et langue non officielle
	nombre								
Anglais	19 756 510	0	566 295	1 793 305	0	0	46 760	0	22 162 865
Français	6 081 030	629 055	0	201 590	0	32 125	0	0	6 943 800
Langue non officielle	2 191 465	1 469 085	152 555	104 090	47 970	28 590	1 350	2 080	3 997 200
Anglais et français	143 040	0	0	17 140	0	0	0	0	160 180
Anglais et langue non officielle	1 239 645	0	12 245	32 440	0	0	645	0	1 284 980
Français et langue non officielle	135 600	11 200	0	1 760	0	360	0	0	148 915
Anglais, français et langue non officielle	67 955	0	0	1 355	0	0	0	0	69 310
Total	29 615 240	2 109 340	731 100	2 151 690	47 970	61 075	48 755	2 080	34 767 250

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, tableau n° 98-400-X2016347.

Pour simplifier cette opération tout en maintenant la distinction entre les comportements linguistiques principaux (volet A) et secondaires (volet B), Statistique Canada a présenté les données du Recensement de 2016 sur les

30. Voir le [Guide du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2016](#).

31. Hormis le fait que certaines cellules sont en gris, le tableau 12 est identique au tableau 9 (voir la section 2.1.2).

32. L'opération est identique pour les langues utilisées au travail.

langues parlées à la maison selon une approche différente³³ (voir le tableau 13). Cette approche consiste à présenter, pour une langue (ou un groupe de langues), le nombre de personnes qui déclarent utiliser cette langue (ou une langue appartenant à ce groupe) uniquement, surtout, à égalité ou régulièrement comme langue secondaire. La variable indique également le nombre de personnes qui n'ont pas déclaré parler cette langue (ou ce groupe de langues) à la maison au moins de façon régulière. Il est ainsi beaucoup plus simple d'avoir une vue d'ensemble de l'utilisation de cette langue ou de ce groupe de langues à la maison par les Canadiens.

Tableau 13
Anglais parlé à la maison, français parlé à la maison, langue autochtone parlée à la maison et langue immigrante parlée à la maison, Canada, 2016

	Anglais parlé à la maison		Français parlé à la maison		Langue autochtone parlée à la maison		Langue immigrante parlée à la maison	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Uniquement	19 756 510	56,8	6 081 025	17,5	55 420	0,2	2 230 645	6,4
Surtout	2 406 355	6,9	862 770	2,5	63 050	0,2	1 637 640	4,7
À égalité	1 514 470	4,4	378 410	1,1	19 050	0,1	1 476 895	4,2
Régulièrement	2 220 465	6,4	829 905	2,4	91 250	0,3	1 990 565	5,7
Total des locuteurs	25 897 805	74,5	8 152 115	23,4	228 765	0,7	7 335 745	21,1
Aucune mention	8 869 445	25,5	26 615 135	76,6	34 538 485	99,3	27 431 510	78,9
Total	34 767 250	100,0	34 767 250	100,0	34 767 250	100,0	34 767 250	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, tableau n° 98-400-X2016344.

L'inconvénient de cette approche est que les données ne peuvent être présentées que pour une seule langue ou pour un seul groupe de langues à la fois. Au Recensement de 2016, les données ont été présentées ainsi, séparément, pour le français, l'anglais, les langues autochtones (regroupées) et les langues immigrantes (regroupées). Il n'est pas possible, à partir des tableaux de données actuellement disponibles sur le site Web de Statistique Canada, d'obtenir une information équivalente pour une langue autochtone ou une langue immigrante particulière.

2.2.2 Langues autres que le français et l'anglais

Selon la méthode « classique » de présentation des données, les réponses multiples sont présentées dans des catégories distinctes tant pour la classification abrégée que pour la classification détaillée. Il n'est possible d'avoir une vue d'ensemble que pour un nombre très restreint de langues. En l'occurrence, l'accent est mis sur les langues officielles canadiennes, soit le français et l'anglais (voir la section 2.1.1). Pour les utilisateurs de données qui s'intéressent à une langue autochtone ou à une langue immigrante particulière, ou encore à une famille de langues, il n'est pas possible de calculer le total des personnes qui ont mentionné cette langue à partir de tableaux dans lesquels les données sont présentées de cette façon³⁴.

Pour pallier cette lacune, certains tableaux³⁵ diffusés sur le site Web de Statistique Canada présentent les données sur la langue maternelle de la même façon que celles sur la connaissance des langues (voir la section 1.2), en tenant compte, pour chaque langue, de toutes les personnes qui l'ont déclarée comme langue maternelle, uniquement ou en combinaison avec une ou plusieurs autres langues (réponses multiples). Le tableau 14 présente un aperçu des données figurant sur le site Web de Statistique Canada³⁶. Il s'agit de la même information que celle présentée au tableau 10, mais le niveau de détail a été ajouté pour chaque langue particulière pour laquelle des données du recensement sont disponibles.

33. Cette approche avait été utilisée de façon similaire dans le cadre du Recensement de 2001 et dans l'ouvrage *Les langues au Canada : Recensement de 2006* (Lachapelle et Lepage, 2010).

34. Il est toutefois possible d'obtenir cette information en demandant un produit personnalisé ou en accédant directement aux microdonnées dans un centre de données de recherche de Statistique Canada.

35. Par exemple, voir le [tableau 98-400-X2016060](#).

36. Sur le site Web, le tableau comporte par ailleurs l'information pour chacune des langues et familles de langues pour lesquelles des données sont diffusées.

Tableau 14**Réponses uniques et multiples portant sur la langue maternelle pour certaines langues ou catégories de langues, Canada, 2016**

	Réponses uniques portant sur la langue maternelle	Réponses multiples portant sur la langue maternelle nombre	Total
Total¹	33 948 620	818 635	34 767 250
Langues officielles	26 627 555	818 635	27 446 190
Anglais	19 460 850	732 485	20 193 335
Français	7 166 705	285 375	7 452 075
Langues non officielles	7 321 065	653 310	7 974 375
Langues autochtones	195 700	17 530	213 230
Langues algonquiennes	130 450	12 710	143 160
Pied-noir	2 820	650	3 465
Langues cries-montagnaises	88 445	7 810	96 260
Atikamekw	6 150	145	6 295
Montagnais (innu)	10 235	480	10 710
(Etc.) ²
Langues non autochtones	7 761 150	7 125 365	635 785
Langues afro-asiatiques	657 055	575 365	81 690
Langues berbères	25 440	22 135	3 300
Kabyle	15 070	13 150	1 920
Langues berbères, n.i.a.	10 365	8 985	1 385
Langues couchitiques	47 105	42 885	4 220
Bilen	835	805	30
(Etc.) ²

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Le total représente l'ensemble de la population canadienne. Il signifie que pour l'ensemble de la population canadienne, 33 948 620 personnes ont déclaré une seule langue maternelle, alors que 818 635 personnes ont déclaré plus d'une langue maternelle.

2. Voir le tableau n° 98-400-X2016060 sur le site Web de Statistique Canada pour consulter le tableau complet.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, tableau n° 98-400-X2016060.

On retrouve également des données sous cette forme pour les langues parlées à la maison³⁷. Dans ce cas, l'information est présentée pour l'ensemble des personnes qui déclarent parler une langue donnée au moins de façon régulière, sans permettre de distinguer s'il s'agit de la langue principale (volet A) ou secondaire (volet B). Lorsque cette information est croisée avec la variable nommée « réponses uniques et multiples portant sur la langue parlée à la maison » (voir le tableau 15), la catégorie « réponses uniques portant sur la langue parlée à la maison » regroupe toutes les personnes qui ont déclaré une seule langue au volet A de la question du recensement sur la langue parlée à la maison, sans avoir fourni de réponse au volet B. La catégorie « réponses multiples portant sur la langue parlée à la maison », à l'inverse, regroupe toutes les personnes qui ont déclaré plus d'une langue au volet A, ou toute combinaison de langues aux volets A et B de la question.

37. Voir le [tableau 98-400-X2016345](#).

Tableau 15
Réponses uniques et multiples portant sur la langue parlée à la maison pour certaines langues ou catégories de langues, Canada, 2016

	Réponses uniques portant sur la langue parlée à la maison	Réponses multiples portant sur la langue parlée à la maison	Total
		nombre	
Total¹	28 029 005	6 738 245	34 767 250
Langues officielles	25 837 540	6 634 155	32 471 695
Anglais	19 756 510	6 141 290	25 897 805
Français	6 081 025	2 071 085	8 152 115
Langues non officielles	2 191 465	5 399 860	7 591 325
Langues autochtones	55 175	173 595	228 765
Langues algonquiennes	32 820	120 460	153 280
Pied-noir	535	4 410	4 945
Langues cries-montagnaises	24 565	77 990	102 555
Atikamekw	2 775	3 615	6 390
Montagnais (innu)	4 830	6 130	10 960
(Etc.) ²
Langues non autochtones	7 362 775	2 136 290	5 226 480
Langues afro-asiatiques	684 415	154 385	530 030
Langues berbères	23 610	2 160	21 445
Kabyle	14 540	1 490	13 050
Langues berbères, n.i.a.	9 120	675	8 445
Langues couchitiques	50 920	15 215	35 705
Bilen	805	305	505
(Etc.) ²

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Le total représente l'ensemble de la population canadienne. Il signifie que pour l'ensemble de la population canadienne, 28 029 0050 personnes déclarent parler une seule langue à la maison, alors que 6 738 245 personnes déclarent parler plus d'une langue au moins régulièrement à la maison.

2. Voir le tableau n° 98-400-X2016345 sur le site Web de Statistique Canada pour consulter le tableau complet.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, tableau n° 98-400-X2016345.

2.3 Comparaison des deux approches

L'étude des groupes linguistiques se fait souvent dans une perspective comparative. Cette perspective était au cœur des travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, dans lesquels on a notamment constaté le retard socioéconomique des populations de langue française par rapport aux populations de langue anglaise³⁸. C'est dans ce contexte que la démilinguistique a connu son principal essor au Canada au cours des années 1960 et 1970, alors que les rapports inégalitaires entre les groupes linguistiques étaient perçus par plusieurs comme une menace à la paix sociale (Martel et Pâquet, 2010, p. 20). La comparaison peut sous-entendre une forme de compétition, voire de conflit³⁹ entre les groupes linguistiques, bien que ce ne soit pas nécessairement le cas. Le titre de l'ouvrage fondateur de Richard J. Joy, *Languages in Conflicts: the Canadian Experience*, paru en 1967, exprime clairement cette dimension conflictuelle dans les rapports entre les groupes linguistiques au Canada.

L'approche centrée sur les langues n'exclut pas la comparaison entre les langues ni entre les groupes de locuteurs de ces langues. Par contre, elle sert mieux l'étude de la cohabitation des langues, de la diversité linguistique et du plurilinguisme, entre autres exemples, que l'approche centrée sur les groupes linguistiques. Pour ce faire, toutefois, cela suppose une approche différente dans la préparation et la présentation des données linguistiques, et particulièrement des réponses multiples.

2.3.1 Langue maternelle

Le tableau 16 présente les données, en nombre et en proportion de la population totale, sur la langue maternelle pour le Canada, les provinces et les territoires en fonction de la méthode de la répartition et de la méthode de l'inclusion (voir la section 2.1.1). La répartition des réponses multiples entre les grands groupes linguistiques est la méthode généralement adoptée dans le cadre de l'approche centrée sur les groupes linguistiques. La méthode de

38. « [...] la situation économique et sociale des francophones dans le monde du travail est beaucoup moins favorable que celle des anglophones. Les francophones sont en position nettement inférieure en matière de revenu, d'instruction, de statut professionnel et de propriété des entreprises » (Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1969, p. 5). Ces populations étaient alors définies en fonction du critère de l'origine ethnique.

39. « [...] les déséquilibres et inégalités sociolinguistiques sont envisagés du point de vue de la société dans son ensemble, des groupes ou même des communautés qui s'y affrontent pour la reconnaissance et/ou la défense de leur identité et, au-delà, plus généralement et prosaïquement, pour la conquête ou le maintien d'un pouvoir (politique, économique...) » (Boyer, 2017, p. 76).

l'inclusion, qui peut également servir à définir un groupe linguistique, est celle qui permet le mieux d'atteindre les objectifs de l'approche centrée sur les langues⁴⁰.

Tableau 16
Population de langue maternelle anglaise, française ou tierce selon deux méthodes de calcul, Canada, 2016

	Anglais				Français				Langues tierces			
	Répartition ¹		Inclusion ²		Répartition ¹		Inclusion ²		Répartition ¹		Inclusion ²	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Canada	19 821 440	57,0	20 193 330	58,1	7 303 740	21,0	7 452 075	21,4	7 642 070	22,0	7 974 375	22,9
Terre-Neuve-et-Labrador	500 523	97,1	501 345	97,2	2 678	0,5	3 015	0,6	12 468	2,4	13 025	2,5
Île-du-Prince-Édouard	128 484	91,1	128 970	91,5	5 124	3,6	5 395	3,8	7 407	5,3	7 665	5,4
Nouvelle-Écosse	834 103	91,4	838 055	91,9	31 375	3,4	33 350	3,7	46 823	5,1	49 165	5,4
Nouveau-Brunswick	477 183	64,8	481 690	65,4	234 961	31,9	238 865	32,4	24 136	3,3	25 165	3,4
Québec	657 078	8,1	718 985	8,9	6 295 378	78,0	6 377 080	79,1	1 114 093	13,8	1 173 340	14,5
Ontario	9 077 155	68,2	9 255 660	69,5	527 690	4,0	568 335	4,3	3 708 015	27,9	3 865 780	29,0
Manitoba	915 931	72,6	931 415	73,8	43 208	3,4	46 055	3,7	302 476	24,0	316 125	25,1
Saskatchewan	901 691	83,2	910 860	84,1	16 373	1,5	17 740	1,6	165 171	15,2	173 475	16,0
Alberta	3 035 904	75,4	3 080 870	76,5	79 149	2,0	86 695	2,2	911 592	22,6	952 785	23,7
Colombie-Britannique	3 220 418	70,0	3 271 430	71,1	64 213	1,4	71 705	1,6	1 313 790	28,6	1 360 820	29,6
Yukon	29 430	82,8	29 760	83,7	1 688	4,7	1 815	5,1	4 438	12,5	4 670	13,1
Territoires du Nord-Ouest	32 156	77,7	32 550	78,7	1 268	3,1	1 365	3,3	7 961	19,2	8 300	20,1
Nunavut	11 376	31,9	11 735	32,9	616	1,7	640	1,8	23 693	66,4	24 050	67,4

1. La méthode de la répartition est fondée sur la redistribution des réponses multiples entre les différents groupes linguistiques.

2. La méthode de l'inclusion indique toutes les personnes qui ont la langue comme langue maternelle.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Évidemment, le nombre et la proportion de personnes qui ont le français, l'anglais ou une langue tierce comme langue maternelle sont différents selon l'approche ou la méthode choisie. Les données sont les mêmes; les différences s'expliquent uniquement par le traitement des réponses multiples. Les différences observées à l'échelon national, provincial ou territorial peuvent paraître petites de prime abord : elles sont de moins d'un point de pourcentage dans la majorité des cas et excèdent à peine ce seuil dans les autres cas (voir le tableau 16). En nombre, par contre, ces différences s'élèvent à 371 890 personnes de langue maternelle anglaise, à 148 335 personnes de langue maternelle française et à 332 305 personnes de langue maternelle tierce dans l'ensemble du Canada (voir le tableau 17).

Tableau 17
Différences (en nombre) et variations (en pourcentage) entre deux méthodes de calcul de la population de langue maternelle anglaise, française et tierce, Canada, 2016

	Anglais				Français				Tierce			
	Inclusion ¹	Répartition ²	Différence	Variation	Inclusion ¹	Répartition ²	Différence	Variation	Inclusion ¹	Répartition ²	Différence	Variation
	nombre	nombre	nombre	pourcentage	nombre	nombre	nombre	pourcentage	nombre	nombre	nombre	pourcentage
Canada	20 193 330	19 821 440	371 890	-1,8	7 452 075	7 303 740	148 335	-2,0	7 974 375	7 642 070	332 305	-4,2
Terre-Neuve-et-Labrador	501 345	500 523	822	-0,2	3 015	2 678	337	-11,2	13 025	12 468	557	-4,3
Île-du-Prince-Édouard	128 970	128 484	486	-0,4	5 395	5 124	271	-5,0	7 665	7 407	258	-3,4
Nouvelle-Écosse	838 055	834 103	3 953	-0,5	33 350	31 375	1 975	-5,9	49 165	46 823	2 343	-4,8
Nouveau-Brunswick	481 690	477 183	4 507	-0,9	238 865	234 961	3 904	-1,6	25 165	24 136	1 029	-4,1
Québec	718 985	657 078	61 907	-8,6	6 377 080	6 295 378	81 702	-1,3	1 173 340	1 114 093	59 247	-5,0
Ontario	9 255 660	9 077 155	178 505	-1,9	568 335	527 690	40 645	-7,2	3 865 780	3 708 015	157 765	-4,1
Manitoba	931 415	915 931	15 484	-1,7	46 055	43 208	2 847	-6,2	316 125	302 476	13 649	-4,3
Saskatchewan	910 860	901 691	9 169	-1,0	17 740	16 373	1 367	-7,7	173 475	165 171	8 304	-4,8
Alberta	3 080 870	3 035 904	44 966	-1,5	86 695	79 149	7 546	-8,7	952 785	911 592	41 193	-4,3
Colombie-Britannique	3 271 430	3 220 418	51 013	-1,6	71 705	64 213	7 493	-10,4	1 360 820	1 313 790	47 030	-3,5
Yukon	29 760	29 430	330	-1,1	1 815	1 688	128	-7,0	4 438	4 438	233	-5,0
Territoires du Nord-Ouest	32 550	32 156	394	-1,2	1 365	1 268	97	-7,1	8 300	7 961	339	-4,1
Nunavut	11 735	11 376	359	-3,1	640	616	24	-3,8	24 050	23 693	357	-1,5

1. La méthode de l'inclusion indique toutes les personnes qui ont la langue comme langue maternelle.

2. La méthode de la répartition est fondée sur la redistribution des réponses multiples entre les différents groupes linguistiques.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

40. C'est également la méthode qui permet le mieux de faire le pont entre les deux approches. Elle suppose généralement que l'attention ne soit portée que sur un seul groupe linguistique à la fois et que les comparaisons se limitent au « reste de la population ».

Dans certaines provinces, ces personnes qui sont ajoutées ou exclues, selon le point de vue, de la population d'intérêt peuvent avoir un poids relatif assez important sur les groupes de langue minoritaire. Par exemple, au Québec, la redistribution des réponses multiples exclut 61 907 personnes qui ont déclaré l'anglais comme langue maternelle du groupe de langue maternelle anglaise, ce qui équivaut à 8,6 % de l'ensemble des Québécois qui ont déclaré l'anglais comme langue maternelle lors du Recensement de 2016. De la même façon, la redistribution des réponses multiples exclut 11,2 % des personnes qui ont déclaré le français comme langue maternelle à Terre-Neuve-et-Labrador et 10,4 % de celles qui ont fait de même en Colombie-Britannique. Toutes ces personnes ont déclaré plus d'une langue maternelle.

Dans l'approche centrée sur les langues, toute personne qui déclare le français à la question sur la langue maternelle est de langue maternelle française. De même, toute personne qui déclare l'anglais comme langue maternelle est de langue maternelle anglaise, et ainsi de suite pour toutes les autres langues maternelles dénombrées. La question est de savoir non pas à quel groupe de langue maternelle une personne appartient, mais combien de personnes ont déclaré le français, l'anglais ou toute autre langue comme langue maternelle.

Dans l'approche centrée sur les groupes linguistiques, la méthode de l'exclusion et la méthode de la répartition partent du principe que chaque personne ne peut être incluse que dans un seul groupe. Chaque personne a donc l'équivalent d'une langue maternelle (ou 100 % de la langue maternelle). La personne qui déclare le français et l'anglais comme langues maternelles a en quelque sorte deux moitiés de langue maternelle. Elle a le français comme langue maternelle à 50 %, et l'anglais à 50 %, une situation difficilement justifiable dans la réalité. Elle compte donc à moitié dans le groupe de langue maternelle française et à moitié dans le groupe de langue maternelle anglaise. D'un point de vue statistique, cela équivaut à placer la moitié des personnes qui déclarent le français comme langue maternelle dans le groupe de langue française et l'autre moitié, dans le groupe de langue anglaise.

L'approche centrée sur les langues est dichotomique : une personne a déclaré ou non une langue maternelle donnée. Si oui, elle est incluse dans le compte; si non, elle en est exclue⁴¹. L'approche centrée sur les groupes linguistiques, quant à elle, cherche à tenir compte de l'importance de la langue chez la personne (ou, du moins, elle présuppose une plus ou moins grande importance des langues selon l'absence ou la présence d'une « cohabitation » avec une ou plusieurs autres langues). En ce sens, on présume que le français occupe une place plus importante chez une personne qui ne déclare que cette langue comme langue maternelle, par rapport à une personne qui la déclare en combinaison avec une autre langue. Cette importance se mesure ainsi : 100 % pour une réponse unique, 50 % pour une combinaison de deux langues et 33,3 % pour une combinaison de trois langues⁴².

Pourtant, rien n'indique que la transmission de deux langues maternelles à une personne fasse en sorte que celle-ci ne se soit vu transmettre chaque langue qu'à moitié. La transmission de deux langues maternelles se fait en addition, et non pas au détriment de l'une des langues. Il est possible qu'avec le temps, une langue soit maîtrisée plus que l'autre, mais rien dans les données du recensement ne nous permet de statuer sur cette question. Selon l'approche centrée sur les groupes linguistiques, la déclaration unique d'une langue a plus de poids que la déclaration de cette langue dans une réponse multiple. Selon l'approche centrée sur les langues, toutes les déclarations d'une langue à la question sur la langue maternelle ont le même poids.

2.3.2 Langues parlées à la maison ou langues utilisées au travail

La situation est différente en ce qui concerne les langues parlées à la maison ou les langues utilisées au travail. Le tableau 18 présente les données sur la langue parlée le plus souvent à la maison (volet A seulement) de la même manière que le tableau 16 présente les données sur la langue maternelle, c'est-à-dire en faisant la somme de toutes les personnes qui ont déclaré le français, l'anglais ou une langue tierce comme principale langue d'usage. Dans ce cas-ci, les répondants déclarent parler ces langues à la maison au volet A de la question sans que les réponses au volet B soient prises en considération.

41. Puisque ce faisant, on ne cible qu'un seul groupe linguistique, la population exclue devient une simple catégorie résiduelle (où peut toutefois se retrouver une population assez importante). Il n'est donc pas nécessaire, dans cette perspective, que chaque personne soit incluse dans un groupe linguistique bien identifié.

42. Cela vaut pour l'exemple de la langue maternelle. La perspective est semblable concernant la langue parlée à la maison si l'on ne tient compte que du volet A de la question, mais elle est beaucoup plus complexe si l'on prend en compte les deux volets.

Tableau 18
Population parlant le plus souvent l'anglais, le français ou une langue tierce à la maison selon deux méthodes de calcul, Canada, 2016

	Anglais				Français				Langues tierces			
	Méthode 2 ¹		Méthode 3 ²		Méthode 2 ¹		Méthode 3 ²		Méthode 2 ¹		Méthode 3 ²	
	nombre	pourcentage										
Canada	22 908 548	65,9	23 677 335	68,1	7 121 451	20,5	7 322 205	21,1	4 737 251	13,6	5 500 405	15,8
Terre-Neuve-et-Labrador	506 856	98,3	508 180	98,5	1 166	0,2	1 415	0,3	7 658	1,5	8 795	1,7
Île-du-Prince-Édouard	133 419	94,6	134 180	95,1	2 442	1,7	2 630	1,9	5 159	3,7	5 750	4,1
Nouvelle-Écosse	869 230	95,3	875 015	95,9	15 698	1,7	17 035	1,9	27 373	3,0	32 105	3,5
Nouveau-Brunswick	511 389	69,5	516 940	70,2	210 222	28,6	214 225	29,1	14 674	2,0	16 755	2,3
Québec	866 845	10,7	965 610	12,0	6 502 820	80,6	6 644 080	82,4	696 885	8,6	821 985	10,2
Ontario	10 717 595	80,5	11 112 790	83,5	309 515	2,3	348 275	2,6	2 285 760	17,2	2 661 490	20,0
Manitoba	1 067 358	84,6	1 099 535	87,2	18 918	1,5	21 260	1,7	175 348	13,9	206 190	16,3
Saskatchewan	981 537	90,6	998 600	92,2	4 829	0,4	5 845	0,5	96 874	8,9	113 410	10,5
Alberta	3 420 716	85,0	3 515 165	87,3	32 621	0,8	38 600	1,0	573 313	14,2	664 885	16,5
Colombie-Britannique	3 747 137	81,5	3 863 595	84,0	21 222	0,5	26 670	0,6	830 062	18,1	943 765	20,5
Yukon	32 675	91,9	33 085	93,1	933	2,6	1 005	2,8	1 948	5,5	2 300	6,5
Territoires du Nord-Ouest	36 810	89,0	37 355	90,3	713	1,7	800	1,9	3 863	9,3	4 350	10,5
Nunavut	16 989	47,6	17 295	48,5	359	1,0	375	1,1	18 352	51,4	18 650	52,3

1. La méthode 2 est fondée sur la redistribution des réponses multiples entre les différents groupes linguistiques.

2. La méthode 3 indique toutes les personnes qui parlent la langue à la maison comme langue principale, incluant les personnes qui parlent plus d'une langue principale « à égalité ».

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Toutefois, les tableaux 19, 20, 21 et 22 démontrent l'importance de tenir compte des réponses multiples et de la langue secondaire pour avoir un portrait plus complet et nuancé des langues parlées à la maison, particulièrement en ce qui a trait aux langues autochtones. Ces tableaux permettent de comparer la somme et la proportion des personnes qui ont déclaré parler à la maison l'anglais (tableau 19), le français (tableau 20), une langue autochtone (tableau 21) ou une langue immigrante (tableau 22) le plus souvent (volet A, réponses uniques), à égalité (volet A, réponses multiples) ou régulièrement (volet B) en plus de la langue principale. Cela permet de distinguer l'usage prédominant de l'usage à égalité ou de l'usage secondaire d'une langue à la maison⁴³. Le total dresse donc le portrait d'ensemble de toutes les personnes qui parlent le français, l'anglais, une langue autochtone ou une langue immigrante à la maison *au moins de façon régulière*.

Tableau 19
Population parlant l'anglais à la maison, Canada, provinces et territoires, 2016

	Anglais parlé à la maison							
	Le plus souvent ¹		À égalité ²		Régulièrement ³		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Canada	22 162 865	63,7	1 514 475	4,4	2 220 470	6,4	25 897 810	74,5
Terre-Neuve-et-Labrador	505 545	98,0	2 630	0,5	3 260	0,6	511 435	99,2
Île-du-Prince-Édouard	132 665	94,1	1 510	1,1	2 595	1,8	136 775	97,0
Nouvelle-Écosse	863 555	94,7	11 470	1,3	17 380	1,9	892 400	97,8
Nouveau-Brunswick	505 930	68,7	11 000	1,5	50 410	6,8	567 345	77,1
Québec	782 190	9,7	183 430	2,3	579 695	7,2	1 545 310	19,2
Ontario	10 328 680	77,6	784 100	5,9	923 840	6,9	12 036 625	90,4
Manitoba	1 035 475	82,1	64 060	5,1	78 285	6,2	1 177 815	93,4
Saskatchewan	964 645	89,1	33 955	3,1	42 965	4,0	1 041 565	96,2
Alberta	3 327 260	82,6	187 915	4,7	227 465	5,6	3 742 635	92,9
Colombie-Britannique	3 631 700	79,0	231 885	5,0	281 485	6,1	4 145 075	90,1
Yukon	32 270	90,8	820	2,3	1 305	3,7	34 395	96,7
Territoires du Nord-Ouest	36 270	87,7	1 075	2,6	2 210	5,3	39 560	95,6
Nunavut	16 685	46,7	610	1,7	9 575	26,8	26 870	75,3

1. Regroupe toutes les mentions de l'anglais comme réponse unique au volet A (le plus souvent) de la question sur la langue parlée à la maison.

2. Regroupe toutes les mentions de l'anglais dans une réponse multiple au volet A (le plus souvent) de la question sur la langue parlée à la maison.

3. Regroupe toutes les mentions de l'anglais au volet B (autre langue parlée régulièrement) de la question sur la langue parlée à la maison.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

43. Le tableau 13 (section 2.2.1) démontre que les données permettent également de distinguer l'usage unique (réponse unique au volet A et aucune langue déclarée au volet B) d'un usage combiné, mais prédominant (réponse unique au volet A accompagnée de l'utilisation d'une langue secondaire déclarée au volet B) d'une langue. De façon résiduelle, on peut enfin dénombrer les personnes qui ne déclarent pas un usage au moins régulier de la langue en question.

Tableau 20
Population parlant le français à la maison, Canada, provinces et territoires, 2016

	Français parlé à la maison							
	Le plus souvent ¹		À égalité ²		Régulièrement ³		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Canada	6 943 805	20,0	378 410	1,1	829 905	2,4	8 152 115	23,4
Terre-Neuve-et-Labrador	935	0,2	485	0,1	3 255	0,6	4 670	0,9
Île-du-Prince-Édouard	2 265	1,6	370	0,3	2 910	2,1	5 540	3,9
Nouvelle-Écosse	14 465	1,6	2 570	0,3	17 015	1,9	34 055	3,7
Nouveau-Brunswick	206 310	28,0	7 910	1,1	30 555	4,1	244 780	33,2
Québec	6 375 665	79,0	268 420	3,3	381 490	4,7	7 025 580	87,1
Ontario	277 045	2,1	71 235	0,5	268 970	2,0	617 245	4,6
Manitoba	16 870	1,3	4 385	0,3	21 290	1,7	42 545	3,4
Saskatchewan	3 980	0,4	1 860	0,2	10 025	0,9	15 865	1,5
Alberta	27 630	0,7	10 970	0,3	46 255	1,1	84 860	2,1
Colombie-Britannique	16 795	0,4	9 870	0,2	46 080	1,0	72 750	1,6
Yukon	860	2,4	145	0,4	950	2,7	1 960	5,5
Territoires du Nord-Ouest	630	1,5	160	0,4	845	2,0	1 640	4,0
Nunavut	345	1,0	25	0,1	260	0,7	625	1,8

1. Regroupe toutes les mentions du français comme réponse unique au volet A (le plus souvent) de la question sur la langue parlée à la maison.

2. Regroupe toutes les mentions du français dans une réponse multiple au volet A (le plus souvent) de la question sur la langue parlée à la maison.

3. Regroupe toutes les mentions du français au volet B (autre langue parlée régulièrement) de la question sur la langue parlée à la maison.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau 21
Population parlant une langue autochtone à la maison, Canada, provinces et territoires, 2016

	Langue autochtone parlée à la maison							
	Le plus souvent ¹		À égalité ²		Régulièrement ³		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Canada	118 470	0,3	19 050	0,1	91 250	0,3	228 765	0,7
Terre-Neuve-et-Labrador	1 910	0,4	110	0,0	685	0,1	2 705	0,5
Île-du-Prince-Édouard	10	0,0	10	0,0	25	0,0	45	0,0
Nouvelle-Écosse	2 570	0,3	385	0,0	2 150	0,2	5 105	0,6
Nouveau-Brunswick	820	0,1	175	0,0	1 320	0,2	2 320	0,3
Québec	40 190	0,5	2 405	0,0	5 955	0,1	48 545	0,6
Ontario	9 210	0,1	3 285	0,0	14 440	0,1	26 940	0,2
Manitoba	15 770	1,2	3 560	0,3	16 120	1,3	35 445	2,8
Saskatchewan	16 600	1,5	2 980	0,3	13 485	1,2	33 070	3,1
Alberta	9 970	0,2	3 565	0,1	17 450	0,4	30 985	0,8
Colombie-Britannique	1 565	0,0	1 620	0,0	8 025	0,2	11 200	0,2
Yukon	80	0,2	75	0,2	595	1,7	745	2,1
Territoires du Nord-Ouest	2 040	4,9	310	0,7	2 995	7,2	5 345	12,9
Nunavut	17 735	49,7	570	1,6	8 010	22,4	26 315	73,7

1. Regroupe toutes les mentions d'une langue autochtone comme réponse unique au volet A (le plus souvent) de la question sur la langue parlée à la maison.

2. Regroupe toutes les mentions d'une langue autochtone dans une réponse multiple au volet A (le plus souvent) de la question sur la langue parlée à la maison.

3. Regroupe toutes les mentions d'une langue autochtone au volet B (autre langue parlée régulièrement) de la question sur la langue parlée à la maison.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Tableau 22
Population parlant une langue immigrante à la maison, Canada, provinces et territoires, 2016

	Langue immigrante parlée à la maison							
	Le plus souvent ¹		À égalité ²		Régulièrement ³		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Canada	3 868 285	11,1	1 476 895	4,2	1 990 565	5,7	7 335 745	21,1
Terre-Neuve-et-Labrador	4 415	0,9	2 015	0,4	3 175	0,6	9 610	1,9
Île-du-Prince-Édouard	4 550	3,2	1 150	0,8	1 495	1,1	7 190	5,1
Nouvelle-Écosse	19 880	2,2	8 740	1,0	13 590	1,5	42 215	4,6
Nouveau-Brunswick	11 660	1,6	3 720	0,5	6 170	0,8	21 555	2,9
Québec	543 925	6,7	232 020	2,9	346 385	4,3	1 122 335	13,9
Ontario	1 902 680	14,3	739 170	5,6	987 945	7,4	3 629 795	27,3
Manitoba	128 465	10,2	57 415	4,6	61 455	4,9	247 340	19,6
Saskatchewan	63 615	5,9	29 730	2,7	29 780	2,7	123 135	11,4
Alberta	471 665	11,7	177 810	4,4	227 245	5,6	876 725	21,8
Colombie-Britannique	714 275	15,5	223 820	4,9	310 645	6,8	1 248 740	27,2
Yukon	1 505	4,2	620	1,7	1 225	3,4	3 350	9,4
Territoires du Nord-Ouest	1 330	3,2	660	1,6	1 070	2,6	3 055	7,4
Nunavut	290	0,8	25	0,1	385	1,1	695	1,9

1. Regroupe toutes les mentions d'une langue immigrante comme réponse unique au volet A (le plus souvent) de la question sur la langue parlée à la maison.

2. Regroupe toutes les mentions d'une langue immigrante dans une réponse multiple au volet A (le plus souvent) de la question sur la langue parlée à la maison.

3. Regroupe toutes les mentions d'une langue immigrante au volet B (autre langue parlée régulièrement) de la question sur la langue parlée à la maison.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Les renseignements sur les langues parlées à la maison tirés des données du recensement ne permettent pas de pondérer précisément l'usage des langues en fonction de toutes les combinaisons possibles, qui sont beaucoup plus nombreuses que pour la langue maternelle. S'il convient d'attribuer un poids plus important à la langue principale qu'à la langue secondaire, rien n'indique la pondération précise à attribuer à l'une et l'autre. Pour ne retenir que l'exemple relativement simple d'une personne qui déclare une langue principale (volet A) et une langue secondaire (volet B), rien ne permet de pondérer précisément leur importance respective au-delà du fait que la langue principale devrait avoir un poids supérieur à celui de la langue secondaire. Qu'en est-il des cas où plus d'une langue principale ou plus d'une langue secondaire est déclarée? Les cas de figure sont trop nombreux et trop incertains pour pouvoir traiter ces renseignements avec précision. De plus, ce niveau de précision n'est pas nécessaire, dans la mesure où l'information que propose le volet B à la question sur les langues parlées à la maison n'est généralement pas utile à la constitution de groupes linguistiques à l'aide d'une méthode de répartition des réponses multiples (voir la section 2.1.2).

Par contre, selon l'approche centrée sur les langues, les données sur les langues parlées à la maison et sur les langues utilisées au travail permettent de nuancer le portrait de l'usage des langues en tirant parti de toute l'information disponible. C'est la raison pour laquelle Statistique Canada a développé une approche qui permet de distinguer l'usage unique, prépondérant (surtout), à égalité ou secondaire (régulièrement) d'une langue (voir le tableau 13, section 2.2.1).

2.4 Orientation en matière de traitement des données

Les produits de données linguistiques tirés des recensements de la population canadienne ont longtemps été préparés et diffusés par Statistique Canada de façon à permettre de suivre l'évolution démographique des groupes linguistiques, et plus particulièrement du groupe de langue française et du groupe de langue anglaise. Il est important pour Statistique Canada que les utilisateurs de données qui souhaitent continuer à suivre cette évolution soient en mesure de le faire. En ce sens, l'organisme continuera à fournir des données qui permettent aux utilisateurs de définir des groupes linguistiques en fonction des critères qu'ils jugent pertinents et de comparer ces données à celles de recensements antérieurs. Les tableaux de données du Recensement de 2016 diffusés sur le site Web de Statistique Canada permettent, tout comme ceux des recensements précédents, la constitution et l'analyse de groupes linguistiques mutuellement exclusifs. Il en ira de même avec les données du Recensement de 2021.

Cependant, il est tout aussi important pour Statistique Canada de répondre, dans la mesure du possible, aux questionnements actuels et émergents qui nécessitent une présentation et un traitement différents des statistiques linguistiques. En ce sens, l'organisme souhaite développer l'offre de données qui mettent l'accent sur les langues,

les pratiques et les caractéristiques linguistiques, ainsi que sur des langues ou des familles de langues particulières. Ces données mettront l'accent sur le français et l'anglais, bien sûr, mais également sur des langues autochtones et immigrantes. Cela se fera sans compromettre l'offre de tableaux auxquels les utilisateurs de données avaient déjà accès dans le passé.

Le français et l'anglais sont les langues officielles au Canada. Même en contexte de diversité linguistique croissante, elles jouent un rôle important dans la vie de la très grande majorité des Canadiens. Elles conserveront bien sûr une place centrale dans la présentation des données linguistiques du recensement. Développer l'offre de données dans la perspective de l'approche axée sur les langues bonifie autant l'information statistique disponible sur les langues officielles, qui devient plus polyvalente, que celle sur les langues autochtones et immigrantes.

En somme, l'objectif n'est pas de favoriser une perspective en particulier, ni de réduire ou modifier l'offre au détriment d'une des approches, mais de développer une offre de données complémentaire de façon à satisfaire le plus grand nombre de besoins et d'utilisateurs de données.

2.5 Orientation en matière de présentation des données

Statistique Canada doit constamment faire des choix concernant la présentation des données dans les documents analytiques qu'il produit. L'approche axée sur les groupes linguistiques a été utilisée par le passé et elle continuera de l'être dans plusieurs documents et analyses. Il est toujours pertinent de suivre l'évolution démographique des groupes linguistiques au Canada : le poids relatif de ces groupes évolue sous l'effet d'une immigration soutenue et très diversifiée sur le plan linguistique⁴⁴. Bien que les écarts se soient largement atténués depuis les constats de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dans les années 1960⁴⁵, la comparaison des caractéristiques socioculturelles et économiques entre différents groupes linguistiques répond à des préoccupations actuelles liées notamment à des enjeux particuliers, souvent locaux ou régionaux⁴⁶. Elle permet de mieux comprendre les défis auxquels peuvent être confrontés certains groupes. Statistique Canada continuera de diffuser des rapports de nature analytique qui cibleront certaines dimensions importantes en ce qui concerne les groupes linguistiques, particulièrement lorsqu'il s'agit des groupes de langue officielle et des minorités de langue officielle.

L'organisme entend également recourir à l'approche axée sur les langues, les pratiques et les caractéristiques linguistiques dans plusieurs autres documents. Dans une société de plus en plus diversifiée sur le plan linguistique, l'approche centrée sur les langues a l'avantage d'offrir une perspective simple, intuitive, accessible et plus respectueuse des réponses fournies par les Canadiens dans le cadre des recensements de la population, et elle permet de tirer profit de toute l'information disponible. Elle permet de mieux rendre compte de phénomènes tels que le bilinguisme et le plurilinguisme, tant sur le plan individuel qu'au sein des ménages, des contacts, des échanges et de la cohabitation des langues, phénomènes qui sont en croissance au sein de la société canadienne⁴⁷. L'approche axée sur les langues, selon laquelle toutes les personnes qui déclarent une langue sont prises en compte, est par ailleurs plus adaptée à l'étude des langues autochtones ou immigrantes et aux enjeux qui les concernent⁴⁸.

44. Voir notamment Houle et Corbeil, 2017.

45. Voir notamment la série [Portrait des minorités de langue officielle au Canada](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/89-642-X) (https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/89-642-X) publiée de 2010 à 2012.

46. Voir notamment Bérard-Chagnon et Lepage, 2016.

47. Voir Statistique Canada, 2017.

48. Voir notamment Lepage, Langlois et Turcotte, 2019.

Conclusion

Deux grandes approches peuvent orienter la façon dont les données statistiques sur les langues tirées des recensements de la population canadienne sont traitées et diffusées. L'une est centrée sur les groupes linguistiques; l'autre, sur les langues, les pratiques et les caractéristiques linguistiques de la population. Sans être incompatibles, ces deux perspectives reposent sur des choix différents en ce qui concerne le traitement des réponses multiples aux questions linguistiques.

L'objectif du présent document était d'expliquer ces deux grandes approches et ce qui les distingue. Ces approches s'inscrivent dans des traditions de recherche différentes et posent incidemment un regard différent sur la situation linguistique de la population canadienne. La redistribution des réponses multiples, habituellement privilégiée par l'approche centrée sur les groupes linguistiques, a déjà fait l'objet de critiques par le passé⁴⁹. Dans un contexte où l'offre de données statistiques sur les langues a augmenté, les possibilités pour définir les groupes linguistiques se sont multipliées. Or, la définition des groupes ou des communautés linguistiques est notamment du ressort de ces groupes ou communautés. Le rôle de Statistique Canada est de mettre à leur disposition les outils et les renseignements statistiques dont ils ont besoin pour ce faire. En ce sens, l'approche centrée sur les groupes continue d'être utilisée par de nombreux chercheurs et utilisateurs de données parce qu'elle permet de répondre efficacement à certaines questions légitimes.

Cependant, cette approche ne permet pas de répondre à toutes les questions actuelles. L'approche centrée sur les langues, qui prend en compte toutes les personnes qui déclarent une langue, permet de mieux répondre à certains questionnements émergents du point de vue de la statistique linguistique. Il y a en effet un intérêt croissant pour les langues autres que le français et l'anglais, pour le bilinguisme et le plurilinguisme, pour des perspectives plus inclusives (et non mutuellement exclusives) sur les langues et les populations qui les connaissent, les parlent ou les ont comme langue maternelle, ainsi que pour un niveau de détail et de nuance que permet difficilement l'approche centrée sur les groupes.

Depuis quelques recensements, Statistique Canada a accordé une place croissante à l'approche centrée sur les langues, les pratiques et les caractéristiques linguistiques de la population dans ses documents analytiques, tout en continuant à diffuser des données qui permettent d'établir des groupes linguistiques en fonction des principaux indicateurs utilisés à cette fin (langue maternelle, principale langue d'usage, première langue officielle parlée, etc.). Statistique Canada tente toujours de concilier le mieux possible la volonté de prendre en compte les enjeux émergents et celle d'assurer la comparabilité historique des données. L'objectif de la meilleure conciliation possible entre ces deux considérations parfois contradictoires guide les orientations de l'organisme en matière de collecte, de traitement et de diffusion des données. En ce sens, il ne s'agit pas pour Statistique Canada de privilégier une approche au détriment d'une autre dans ses produits de données. Statistique Canada a pour objectif que le plus grand nombre possible d'utilisateurs de données aient accès à de l'information statistique qui leur est pertinente, peu importe l'approche préconisée.

49. L'« apurement » des données, mentionné à la section 2.1.1, soit la répartition automatique des réponses multiples au moment du traitement des données, a été abandonné à la suite de critiques (Statistique Canada, 1992) et remplacé par une présentation qui permet de redistribuer ou non les données. Ce n'est pas tant la répartition qui posait problème que le fait de répartir *automatiquement* (et de façon irréversible) les données, puisque cela ne répond pas nécessairement à tous les besoins des utilisateurs de données.

Annexe A

Questions linguistiques du Recensement de 2016

Les définitions suivantes sont tirées du Dictionnaire du Recensement de 2016.

Connaissance des langues officielles

Définition : « Connaissance des langues officielles » désigne la capacité d'une personne de soutenir une conversation en anglais seulement, en français seulement, dans les deux langues, ou dans ni l'une ni l'autre. Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, cela comprend les langues que l'enfant apprend à parler à la maison.

Question du recensement :

7 Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation?

Cochez « » un seul cercle.

Langue parlée à la maison

Langue parlée le plus souvent à la maison

Définition : « Langue parlée le plus souvent à la maison » désigne la langue que la personne parle le plus souvent à la maison au moment de la collecte des données. Une personne peut déclarer plus d'une langue comme étant « parlée le plus souvent à la maison » si les langues sont parlées aussi souvent l'une que l'autre.

Dans le cas d'une personne qui vit seule, la langue parlée le plus souvent à la maison est la langue dans laquelle elle se sent le plus à l'aise. Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, il s'agit de la langue parlée le plus souvent à l'enfant à la maison. Lorsque deux langues sont parlées à l'enfant, la langue parlée le plus souvent à la maison est celle qui l'est effectivement le plus souvent. Si les deux langues sont utilisées également, alors les deux sont incluses ici.

Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison

Définition : « Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison » désigne les langues, s'il en est, que la personne parle régulièrement à la maison, autre que la langue ou les langues qu'elle parle le plus souvent à la maison.

Question du recensement :

8 a) Quelle langue cette personne parle-t-elle **le plus souvent** à la maison?

b) Cette personne parle-t-elle **régulièrement** d'autres langues à la maison?

Langue maternelle

Définition : « Langue maternelle » est la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par la personne au moment où les données sont recueillies. Si la personne ne comprend plus la première langue apprise, la langue maternelle est la deuxième langue apprise. Dans le cas d'une personne qui a appris deux langues en même temps dans la petite enfance, la langue maternelle est la langue que cette personne a parlé le plus souvent à la maison avant de commencer l'école. Une personne a deux langues maternelles seulement si les deux langues ont été utilisées aussi souvent et sont toujours comprises par la personne. Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, la langue maternelle est la langue parlée le plus souvent à cet enfant à la maison. Un enfant a deux langues maternelles seulement si les deux langues lui sont parlées aussi souvent, afin qu'il apprenne les deux en même temps.

Question du recensement :

9 Quelle est la langue que cette personne a apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore?

Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.

Connaissance des langues non officielles

Définition : « Connaissances des langues non officielles » désigne la capacité d'une personne de soutenir une conversation dans une langue autre que l'anglais ou le français. Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, cela comprend les langues que l'enfant apprend à parler à la maison. Le nombre de langues pouvant être déclarées peut varier d'une enquête à l'autre, selon les objectifs visés.

Question du recensement :

16 Quelle(s) langue(s), autre(s) que le français ou l'anglais, cette personne connaît-elle assez bien pour soutenir une conversation?

Langue de travail

Langue utilisée le plus souvent au travail

Définition : « Langue utilisée le plus souvent au travail » désigne la langue que la personne utilise le plus souvent au travail. Une personne peut déclarer plus d'une langue comme étant « utilisée le plus souvent au travail » si les langues sont utilisées aussi souvent les unes que les autres.

Autre(s) langue(s) utilisée(s) régulièrement au travail

Définition : « Autre(s) langue(s) utilisée(s) régulièrement au travail » désigne les langues, s'il en est, que la personne utilise au travail sur une base régulière, autre que la langue ou les langues qu'elle utilise le plus souvent au travail.

Question du recensement :

45 a) Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle **le plus souvent**?

b) Cette personne utilisait-elle **régulièrement** d'autres langues dans cet emploi?

Annexe B

Classification détaillée

- Total — Langue maternelle
 - ▶ Réponses uniques
 - Langues officielles
 - Anglais
 - Français
 - Langues non officielles
 - Langues autochtones
 - Langues algonquiennes
 - Pied-noir
 - Langues cries-montagnaises
 - Atikamekw
 - Montagnais (innu)
 - Cri de Moose
 - Naskapi
 - Cri du Nord-Est
 - Cri des plaines
 - Cri du Sud-Est
 - Moskégon (cri des marais)
 - Cri des bois
 - Cri, n.d.a.
 - Langues algonquiennes de l'Est
 - Malécite
 - Mi'kmaq
 - Langues ojibwées-potawatomes
 - Algonquin
 - Ojibwé
 - Oji-cri
 - Ottawa (odawa)
 - Langues algonquiennes, n.i.a.
 - Langues athabascanes
 - Langues athabascanes du Nord
 - Babine (wetsuwet'en)
 - Castor
 - Porteur
 - Chilcotin
 - Déné
 - Flanc-de-chien (tliche)
 - Gwich'in
 - Sarsi

- Sekani
- Langues esclaves-lièvre
 - Esclave du Nord (lièvre)
 - Esclave du Sud
 - Esclave, n.d.a.
- Langues tahltnes
 - Kaska (nahani)
 - Tahltnan
- Langues tutchones
 - Tutchone du Nord
 - Tutchone du Sud
- Langues athabascanes, n.i.a.
- Haïda
- Langues inuites
 - Inuinnaqtun (Inuvialuktun)
 - Inuktitut
 - Langues inuites, n.i.a.
- Langues iroquoiennes
 - Cayuga
 - Mohawk
 - Oneida
 - Langues iroquoiennes, n.i.a.
- Kutenai
- Mitchif
- Langues salishennes
 - Comox
 - Halkomelem
 - Lillooet
 - Okanagan
 - Shuswap (secwepemctsin)
 - Squamish
 - Straits
 - Thompson (ntlakapamux)
 - Langues salishennes, n.i.a.
 - Langues siouennes
 - Dakota
 - Stoney
 - Langues siouennes, n.i.a.
- Tlingit
- Langues tsimshennes
 - Gitxan (gitksan)
 - Nisga'a
 - Tsimshian

- Langues wakashanes
 - Haisla
 - Heiltsuk
 - Kwakiutl (kwak'wala)
 - Nuuchahnulth (nootka)
 - Langues wakashanes, n.i.a.
- Langues autochtones, n.d.a.
- Langues non autochtones
 - Langues afro-asiatiques
 - Langues berbères
 - Kabyle
 - Langues berbères, n.i.a.
 - Langues couchitiques
 - Bilen
 - Oromo
 - Somali
 - Langues couchitiques, n.i.a.
 - Langues sémitiques
 - Amharique
 - Arabe
 - Assyrien néo-araméen
 - Chaldéen néo-araméen
 - Harari
 - Hébreu
 - Maltais
 - Tigregna
 - Langues sémitiques, n.i.a.
 - Langues afro-asiatiques, n.i.a.
 - Langues austro-asiatiques
 - Khmer (cambodgien)
 - Vietnamien
 - Langues austro-asiatiques, n.i.a.
 - Langues austronésiennes
 - Bicol
 - Cebuano
 - Fidjien
 - Hiligaynon
 - Ilocano
 - Malgache
 - Malais
 - Pampangan (kapampangan, pampango)
 - Pangasinan

- Tagalog (pilipino)
- Waray-waray
- Langues austronésiennes, n.i.a.
- Langues créoles
 - Créole haïtien
 - Créole, n.d.a.
 - Langues créoles, n.i.a.
- Langues dravidiennes
 - Kannada
 - Malayalam
 - Tamoul
 - Telougou
 - Langues dravidiennes, n.i.a.
- Langues hmong-mien
- Langues indo-européennes
 - Albanais
 - Arménien
 - Langues balto-slaves
 - Langues baltes
 - Letton
 - Lituanien
 - Langues slaves
 - Biélorusse
 - Bosniaque
 - Bulgare
 - Croate
 - Tchèque
 - Macédonien
 - Polonais
 - Russe
 - Serbe
 - Serbo-croate
 - Slovaque
 - Slovène
 - Ukrainien
 - Langues slaves, n.i.a.
 - Langues celtiques
 - Gaélique écossais
 - Gallois
 - Langues celtiques, n.i.a.

- Langues germaniques
 - Afrikaans
 - Danois
 - Néerlandais
 - Frison
 - Allemand
 - Islandais
 - Norvégien
 - Suédois
 - Vlaams (flamand)
 - Yiddish
 - Langues germaniques, n.i.a.
- Grec
- Langues indo-iraniennes
 - Langues indo-aryennes
 - Bengali
 - Gujarati
 - Hindi
 - Cachemiri
 - Konkani
 - Marathi
 - Népalais
 - Oriya (odia)
 - Pendjabi
 - Sindhi
 - Singhalais
 - Ourdou
 - Langues iraniennes
 - Kurde
 - Pachtou
 - Persan (farsi)
 - Langues indo-iraniennes, n.i.a.
- Langues italiques (romanes)
 - Catalan
 - Italien
 - Portugais
 - Roumain
 - Espagnol
 - Langues italiques (romanes), n.i.a.
- Japonais
- Langues kartvéliennes
 - Géorgien

- Coréen
- Langues mongoles
 - Mongol
- Langues nigéro-congolaises
 - Akan (twi)
 - Bamanankan
 - Edo
 - Éwé
 - Fulah (peul, pular, pulaar, fulfulde)
 - Ga
 - Ganda
 - Igbo
 - Lingala
 - Rundi (kiroundi)
 - Kinyarwanda (rwanda)
 - Shona
 - Swahili
 - Wolof
 - Yoruba
 - Langues nigéro-congolaises, n.i.a.
- Langues nilo-sahariennes
 - Dinka
 - Langues nilo-sahariennes, n.i.a.
- Langues des signes
 - Langue des signes américaine
 - Langue des signes québécoise
 - Langues des signes, n.i.a.
- Langues sino-tibétaines
 - Langues chinoises
 - Cantonais
 - Hakka
 - Mandarin
 - Min dong
 - Min nan (chaochow, teochow, fou-kien, taïwanais)
 - Wu (shanghaiën)
 - Chinois, n.d.a.
 - Langues chinoises, n.i.a.
 - Langues tibéto-birmanes
 - Birman
 - Langues karéniques
 - Tibétain
 - Langues tibéto-birmanes, n.i.a.

- Langues tai-kadai
 - Lao
 - Thaï
 - Langues tai-kadai, n.i.a.
- Langues turques
 - Azerbaïdjanais
 - Turc
 - Ouïghour
 - Ouzbek
 - Langues turques, n.i.a.
- Langues ouraliennes
 - Estonien
 - Finnois
 - Hongrois
 - Langues ouraliennes, n.i.a.
- Autres langues, n.i.a.
- Réponses multiples
 - Anglais et français
 - Anglais et langue non officielle
 - Français et langue non officielle
 - Anglais, français et langue non officielle

Références

- ARSENAULT MORIN, Alex, et Vincent GELOSO. 2019. « [Multilingualism and the decline of French in Quebec](#) », *Journal of multilingual and multicultural development*, 22 octobre. En ligne : <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01434632.2019.1676250>
- BÉLAND, Paul. 2008. [Langue et immigration, langue du travail : éléments d'analyse](#), Conseil supérieur de la langue française, 40 pages. En ligne : <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf228/f228.pdf>
- BÉRARD-CHAGNON, Julien, et Jean-François LEPAGE. 2016. « [Les compétences en littératie chez les francophones du Nouveau-Brunswick. Enjeux démographiques et socioéconomiques](#) », Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration, Ottawa, produit n° 89-657-X2016001 au catalogue de Statistique Canada, 80 pages. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-657-x/89-657-x2016001-fra.pdf?st=9tF8ANG8>
- BOYER, Henri. 2017. *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, 136 pages.
- COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME. 1967. [Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Introduction générale, Livre I : les langues officielles](#), Ottawa, 229 pages. En ligne : <http://publications.gc.ca/site/fra/9.643815/publication.html>
- COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME. 1969. [Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Livre III : le monde du travail](#), Ottawa, 492 pages. En ligne : <http://publications.gc.ca/site/fra/9.643817/publication.html>
- CORBEIL, Jean-Pierre. À paraître. « Catégories et frontières : le recensement et la construction sociale, politique et scientifique des groupes ethno-linguistiques au Canada », *Diversité urbaine*.
- HOULE, René, et Jean-Pierre CORBEIL. 2017. [Projections linguistiques pour le Canada, 2011 à 2036](#), Ottawa, produit n° 89-657-X2017001 au catalogue de Statistique Canada, 140 pages. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/89-657-X2017001>
- HUMBERT, Philippe, Renata CORAY et Alexandre DUCHÊNE. 2018. [Compter les langues : histoire, méthodes et politiques des recensements de population. Une revue de littérature](#), Fribourg, Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme, 73 pages. En ligne : http://doc.rero.ch/record/308744/files/2018.001_census_def_web_0.pdf
- JOY, Richard J. 1967. *Languages in Conflict: The Canadian Experience*, Ottawa, publié à compte d'auteur, 145 pages.
- JUTEAU, Danielle. 2015. *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 306 pages.
- LACHAPELLE, Réjean. 1991. *Utilisation des données de recensement dans la mise en œuvre de la législation linguistique*, Ottawa, Statistique Canada, 54 pages.
- LACHAPELLE, Réjean, et Jean-François LEPAGE. 2010. *Les langues au Canada : Recensement de 2006*, Patrimoine Canadien et Statistique Canada, Ottawa, 209 pages.
- LEPAGE, Jean-François, Stéphanie LANGLOIS et Martin TURCOTTE. 2019. [Évolution de la situation linguistique au Nunavut, 2001 à 2016](#), Ottawa, produit n° 89-657-X2019010 au catalogue de Statistique Canada, 102 pages. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2019010-fra.htm>
- MAHEU, Robert. 1985. « [La démolinguistique : objet et enjeux](#) », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 14, n° 1, avril 1985, p. 3 à 5. En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/cqd/1985-v14-n1-cqd2458/600554ar/>
- MARTEL, Marcel et Martin PÂQUET. 2010. *Langue et politique au Canada et au Québec. Une synthèse historique*, Montréal, Boréal, 335 pages.
- STATISTIQUE CANADA. 2017. [Diversité linguistique et plurilinguisme au sein des foyers canadiens](#), Ottawa, produit n° 98-200-X2016010 au catalogue de Statistique Canada, 9 pages. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016010/98-200-x2016010-fra.cfm>
- STATISTIQUE CANADA. 2013. *Document méthodologique sur les données linguistiques du Recensement de 2011*, Ottawa, produit n° 98-314-X2011051 au catalogue de Statistique Canada, 30 pages.
- STATISTIQUE CANADA. 1992. *Population selon la langue maternelle, 1981 à 1991 : données de base et statistiques comparatives approchées*, Ottawa, document provisoire, 15 pages.

THIBAUT, PIERRETTE. 2001. « Regard rétrospectif sur la sociolinguistique québécoise et canadienne », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 30, n° 1, p. 19 à 42. En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/rql/2001-v30-n1-rql411/000512ar/>